

Risques d'introduction de produits impropres à la consommation
au Mali : Le Directeur Général de la Douane alerte

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 04 DÉCEMBRE 2020

743

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Bah N'Daw porté disparu ?



CNT : La montagne a accouché d'une souris



Lutte contre la violence dans l'espace universitaire : Quand le gouvernement prêche dans le désert !



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP

Une	Bah N'Daw : porté disparu ?	P.4
Brèves	Audience à la Minusma : Rencontre entre le Chef de la MINUSMA et le Président de la Cour Constitutionnelle du Mali	P.9
	Insécurité grandissante dans la capitale : Un suspect arrêté dans une Compagnie "Folona"	P.9
	Sénégal : Malick DIENG, coordonnateur des « Amis de Mimi TOURÉ » flingue Macky	P.9
	Présidentielle de février 2022 : Le colonel Assimi Goïta, vice-président de la transition, serait sur le point de démissionner pour se porter candidat	P.10
	Session extraordinaire du conseil du district de Bamako : Plusieurs mesures attendues	P.10
	Mise en place du CNT : Le M5-RFP saisit l'union africaine	P.11
	Transition : Que se passe-t-il au sommet de l'État ?	P.11
	Transition : Le réveil cauchemardesque de Bah N'Daw et fils	P.12
	ACI : Le PDG Mamadou Tiéni Konaté dans de beaux draps	P.12
Actualité	Lutte contre la violence dans l'espace universitaire : Quand le gouvernement prêche dans le désert !	P.18
	Risques d'introduction de produits impropres à la consommation au Mali : Le Directeur Général de la Douane alerte	P.19
	Région de Mopti : Des accusations contre l'ancien gouverneur, le Gal. Cissé	P.20
	Kidal : La MINUSMA lance l'opération Urban Control dans la région	P.21
	Feuille de route sur la violence en milieu universitaire qui a fait trop de morts et de blessés : Le Gouvernement décide « d'abroger les protocoles liant le CENOU et l'AEEM donnant des avantages indus » cette dernière	P.22
	Braquages à main armée : Un phénomène qui prend de l'ampleur !	P.23
	Pandémie de la COVID-19 : Des hôteliers toujours privés de travail et de rêves de voir la Mecque brisés	P.24
	Emploi et formation professionnelle : Le MEFP dote ses structures en matériels pour mieux accomplir leurs missions	P.25
	N'golobougou : La SONATAM offre un forage d'eau à la population	P.27
		P.28
Politique	Mali : Écourter la transition pour conjurer le chaos	P.29
	Transition : Le réveil cauchemardesque de Bah N'Daw et fils	P.30
	CNT : La montagne a accouché d'une souris	P.31
Culture & société	Manuscrits anciens de Tombouctou : Lancement de la filière de formation sur les métiers de sauvegarde de cette partie du patrimoine mondial	P.38
	Bamako : Des jeunes pris dans le piège du paraître	P.40
International	Sénégal : Trois pères jugés pour avoir tenté d'envoyer leurs enfants en Europe	P.41
	Giscard d'Estaing : La classe politique salue le président de la modernité	P.42
Sport	Football : Abdoulaye Doucouré met sérieux un coup de frein au Mali	P.43

P.9



P.21



P.30



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Bah N'Daw : porté disparu ?

La dernière apparition publique du président de la Transition dans notre pays, le Colonel-major Bah N'Daw remonte au 24 novembre 2020 soit exactement 10 jours. Selon un communiqué officiel de la présidence, il a reçu ce jour l'Ambassadeur du Qatar SEM Ahmad Abdoul RAHAMAN AL-SENADY, porteur de message de l'Emir du Qatar, Son Altesse Tamim Ben Hamad AL-THANI. Des images de cette audience ont été diffusées sur les antennes de la chaîne nationale (ORTM) et sur les différents comptes sociaux de la présidence.

Le lendemain 25 novembre, à la suite de l'augmentation exponentielle des cas de Covid-19, la présidence de la Transition a officiellement annoncé sur les réseaux sociaux que « Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, SEM Bah N'DAW présidera ce jeudi 26 novembre 2020 à 9h, un Conseil Supérieur de la Défense sur la COVID 19. »

Cette réunion ne s'est pas tenue et Bah N'Daw est resté encore une fois aux abonnés absents. Ce n'est que le lendemain 26 novembre que la présidence de la Transition a publié un communiqué lapidaire « En raison de la découverte d'un foyer de Covid 19 au sein de la Présidence de la République, le Conseil Supérieur de la Défense, prévu ce jour 26 novembre est reporté. Tout le personnel sera soumis à un test de contrôle et les locaux désinfectés. »

Présidence de la République du Mali
Ainsi donc, depuis l'audience du 24 novembre, jusqu'à ce jour 4 décembre le président Bah N'Daw a complètement disparu des radars à un moment où des événements extrêmes im-

portants, nationaux ou internationaux, requièrent sa présence.

Ainsi, le président avait deux importants rendez-vous dans son agenda du 30 novembre.

Le premier était le sommet virtuel qui a réuni le 30 novembre les cinq chefs d'Etat du G5 Sahel, le président du Conseil européen, Charles Michel et le Secrétaire général de l'ONU António Guterres. Au programme : l'avenir de la force militaire sahélienne, la Coalition pour le Sahel, ainsi que l'opération Takuba.

Cette deuxième visioconférence, qui se tenait après celle du 28 avril 2020, outre la qualité des participants était de toute première importance pour le Mali. En témoigne la teneur du communiqué final qui a mis l'accent sur au

moins deux principaux points abordés à savoir:

- le point des engagements pris lors de la précédente rencontre, par rapport à la lutte contre le terrorisme dans les pays du G5 Sahel, en particulier en ce qui concerne "le rétablissement de la présence de l'État et des services de base dans les zones fragiles ;

- la question de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, en particulier sur l'allègement de la dette que l'Union européenne a promis aux pays africains.

Selon Le président du Conseil européen, Charles Michel, cette question sera soumise aux membres du Conseil européen, qui s'est engagé à faire avancer, de manière coordonnée, les forums multilatéraux pertinents pour alléger la dette des pays africains.

A regard du menu de cette rencontre, l'on se rend compte que la présence de Bah N'Daw, sauf raison impérative était souhaitée. D'autant plus que la rencontre se faisait par visioconférence et qu'il n'avait même pas besoin de quitter ses bureaux de Koulouba.

Le même 30 novembre, mais à une heure différente s'est tenue la réunion inaugurale du Groupe de suivi et de soutien à la Transition au Mali (GST-Mali) mis en place par les partenaires du Mali, afin d'inscrire leurs actions dans un cadre commun.

Créé par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA lors de sa rencontre du 9 octobre 2020 au cours de l'examen de la situation de notre pays, ce groupe, co-présidé par l'Union afri-





caine (UA), les Nations unies et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), doit accompagner et soutenir le Mali, qui fait face à des défis multiformes, dans la mise en œuvre de la Charte de la transition et de sa feuille de route.

Cette réunion, à laquelle participaient le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine, la présidente du Conseil des Ministres de la CEDEAO, le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies et d'autres personnalités revêtait, aux dires du premier ministre Moctar Ouane qui présidait la cérémonie d'ouverture « une importance capitale en ce qu'elle est destinée à mobiliser les partenaires bilatéraux et multilatéraux au plan africain et mondial afin d'aider le Mali dans un régional et international particulièrement difficile.

Cette rencontre vise également à coordonner et harmoniser, conformément au mandat du Comité, les efforts des partenaires pour soutenir le Gouvernement de Transition et le Peuple maliens dans le cadre des priorités et des réformes contenues dans la Charte de la Transition. » Il a ajouté que « Le peuple et le Gouvernement du Mali apprécient hautement la présence à leurs côtés, de frères, voisins, amis et partenaires, disposés à nous apporter leur expertise et leur assistance, en vue de réussir la Transition en cours, expression de la volonté de notre peuple d'écrire une nouvelle page de l'histoire de notre pays, en posant les fondations devant lui permettre de mettre fin durablement à l'occurrence des crises. »

Qu'est-ce qui a bien pu empêcher le président Bah N'Daw d'honorer de sa présence la cérémonie d'ouverture d'une si importante réunion

de haut niveau. Mais là ne s'arrêtent les questions sans réponse car il est de règle au Mali, que le Chef de l'Etat reçoive les hauts dignitaires d'Etats ou d'organisations internationales en visite officielle dans notre pays. Cette fois-ci, ces personnalités n'ont pas eu l'honneur de rencontrer Bah N'Daw. Personne n'oserait imaginer une faute protocolaire au vu du parcours et de la personnalité du Premier ministre Moctar Ouane, fin diplomate s'il en est. Alors refus ou empêchement dirimant du président de la transition ? Telle est la question. Ce 30 novembre était assurément une journée chargée pour Bah N'Daw qui a fait annoncer qu'il s'adressera à la Nation dans l'Edition de 20h de l'ORTM.

Mais voilà, à l'Edition et à l'heure dites, de Bah N'Daw point. Or, et cela n'est pas anodin, il s'agissait de son premier message à la Nation. Il n'y eût non plus ni explication, encore moins d'excuses. Les maliens qui commencent à vivre le syndrome de la Covid-19 ont ainsi été

laissés à leur sort. Et les questionnements devenaient de plus en plus insistants. Sans recevoir la moindre réponse.

Enfin, toujours sans explication, c'est le Premier ministre Moctar Ouane qui a présidé le Conseil des ministres d'avant-hier mercredi 2 décembre alors que le président Bah N'Daw est à Bamako.

Que se passe-t-il serait-on tenté de se demander. Bamako croule sous les rumeurs, les hypothèses. Malikilé, pour sa part s'en tient à des éléments factuels objectifs en écartant d'emblée des problèmes de santé. Car autrement les annonces sur l'adresse à la nation n'auraient pas eu lieu.

Il reste l'hypothèse de désaccords politiques au sommet qui amène un président nommé par son vice-président, chose unique dans les annales de l'histoire, à bouder s'il est contrarié. A défaut de démissionner.

■ Moctar Sow



Jeune Afrique

Le géant mondial, qui revendique plus de 100 millions de dollars investis en trois ans au Maroc, anticipe une révolution des habitudes de ses clients – en Afrique également. Et plaide pour une réglementation plus flexible.



Après avoir racheté 60 % de CotonTchad en 2018, le géant singapourien en a apuré les dettes et semble avoir réussi à remotiver les cotonculteurs.



L'affaire des diamants de Bokassa, qui a contribué à sa défaite de 1981, est indissociable de l'image de Valéry Giscard d'Estaing, décédé à Paris le 2 décembre à l'âge de 94 ans. Dans un livre dont l'ancien président français avait à l'époque exigé l'interdiction, l'ancien « empereur » Jean Bedel Bokassa racontait, en 1985, sa part de vérité sur la relation entre les deux hommes.



RFI Afrique

Fin de suspens à Bangui, la Cour constitutionnelle a rendu sa décision en début d'après-midi ce jeudi concernant notamment la candidature de



François Bozizé pour l'élection présidentielle du 27 décembre 2020. Une candidature finalement rejetée.



En Côte d'Ivoire, les artistes Yodé et Siro sont entendus par le procureur depuis ce matin. Le célèbre duo de musique zouglou a été placé en garde à vue ce mercredi. Les deux artistes avaient déjà été convoqués par la gendarmerie en début de semaine après avoir critiqué publiquement le procureur de la République, dimanche dernier, lors d'un concert.



Mossa Ag Attaher



#Sport • #Basketball • #Afrobasket

Premier match première victoire pour nos #Aiglones. Notre équipe nationale féminine de basketball s'impose 64 à 36 face aux Égyptiennes, lors de cette première journée de tournoi continental, l'Afrobasket, qui se déroule au Caire. Toutes mes félicitations à nos dames et à l'encadrement, pour cette belle victoire contre le pays organisateur, preuve de leur état d'esprit à l'entame de ce tournoi.

Leur prochain match est prévu pour demain vendredi 4 novembre à 18h contre le Sénégal.



Martin Togo

Hommages à Monsieur Lazare TEMBÉLY
Président de la Jeunesse Adéma-P.A.S.J
Secrétaire chargé aux relations extérieures de C.E
Adéma-P.A.S.J



Les gens disent souvent : c'est lorsqu'une personne meure qu'on lui rend des hommages en disant qu'elle était bonne ou qu'elle était ceci ou cela ...

Kôrô (Grand frère) Lazare (c'est comme cela que je t'appelais), mon beau-frère ! Tu étais Bon, même la veille de ton décès, je le disais. Tous ces vibrants hommages rendus ont démontrés combien tu étais généreux, véridique, soucieux des autres, tu avais la main sur le cœur, tu étais rempli d'une bonté incomparable, et oui, je le sais et tous ceux qui t'ont connu de près ou de loin le savent.

J'ai compris que la dernière fois que nous étions ensemble, tu nous disais au revoir sans que nous ne le comprenions...

Cette gentillesse incomparable que tu avais, la compassion pour les autres (sans distinction d'ethnie, de religion) , ton air taquin, ton amour pour tes prochains etc. ; puisse Dieu faire qu'il y ait de "NOMBREUX" LAZARE TEMBÉLY et qu'ils n'oublient pas ta très chère Épouse et tes enfants ! Amen!!!

Merci pour tous les conseils prodigués... , merci pour tes soutiens financiers et moraux.Nous t'en sommes très reconnaissants.

Tu avais beaucoup d'ambitions pour ton très cher pays le Mali, pour ton parti Adéma-P.A.S.J , pour ta famille mais hélas, tu es parti laissant tout le monde ébahi, bouche-bée, dans l'amertume.

Kôrô Lazare , ta famille te pleure, ta grande famille Adéma-P.A.S.J te pleure, la communauté chrétienne te pleure, le pays Dogon te pleure, bref, le Mali te pleure.

Kôrô Lazare, puisse Jésus t'accueillir auprès de lui ! Amen !!! De la manière qu'il a ressuscité son ami Lazare, qu'il en fasse idem pour toi.

C'est Dieu qui a donné et c'est lui qui l'a repris.

Kôrô Lazare ! Merci pour TOUT !!!

Dors en Paix ! Adieu !!!

#photo prise le 29-01-2016-Ogobagna

Martin TOGO



Média A



URGENT
KOUTIALA | CENTRE DE CORRECTION BT ET CAP
: LES CORRECTEURS ABANDONNENT LES COPIES
D'EXAMEN

Ce jour 03 Décembre 2020, un phénomène inhabituel s'est produit au Centre de Correction de Koutiala (lycée Danzié Koné) poussant les correcteurs à déposer les bics.

Selon notre source introduite, aucune copie d'absent n'a été retrouvée dans les enveloppes remises aux correcteurs. Alors que les correcteurs lisaient sur les enveloppes les numéros de place des absents mentionnés. En effet, ceux qui ont monté la scène, veulent-ils profiter des retombées de ces copies des absents au détriment des correcteurs?

À noter que l'Académie d'Enseignement de Koutiala a remis aux différentes sous-commissions BT une statistique sur le nombre des copies à corriger (11 940 copies) et bien entendu sans les copies des absents.

Rapidement l'Académie d'Enseignement de Koutiala a été interpellée par les correcteurs. Et le DAE a été à l'écoute des correcteurs qui sont toujours révoltés.

À suivre

Rédaction

Koutiala Observateur Infos



Là où le stagiaire de la banque mondiale n'a pas réussi , là où le docteur sur papier en économie à échouer ,là où un premier ministre, ministre du budget et de la finance à échouer ;le colonel ASSIMI GOÏTA et son équipe ont réussi.

Au nom de tous les enseignants et enseignantes du Mali et au mien propre nous disons ensemble merci au colonel ASSIMI GOÏTA,nous le félicitons ,nous le bénissons et nous soutenons la transition.

La reconnaissance est une honnêteté pour les honnêtes gens Je prie pour le repos éternel dans le paradis FIRDAWCHI,tous les enseignants qui sont partis pour toujours sans bénéficier l'avantage de l'article 39. Ce que Dieu fait est bon

Vive les enseignants

Vive l'article 39

Vive COLONEL ASSIMI GOÏTA

DOUC VÉRITÉ L'ENFANT DE BOKYWÉRE

Nous comptons sur vous.



Maître Cheick Oumar Konaré

LE BOMBARDIER CHINOIS H-20 (photo) sera lancé sous peu. Indétectable par les radars, il transporte des missiles nucléaires et peut atteindre le territoire américain en 30 minutes. Il viendra renforcer l'arsenal aérien chinois qui possède déjà des chasseurs furtifs J-20, des transporteurs géants Y-20 et des hélicoptère de transport Z-20.



M. Nouhoum Togo - Officiel

L'insécurité à Bamako devient inquiétante. Des agressions avec armes, des assassinats, des cambriolages, des braquages, Bamako est en train de devenir...
Nous sommes le Groupe Kojugu kelebaa GKK



**NÉCROLOGIE
CDPM SAN NIËTA
SAN EN DEUIL À BAMAKO**

Que c'est écœurant et déplorable en plein coeur de Bamako aujourd'hui 30 Novembre 2020 vers 11h00, notre frère, cousin et ami Monsieur Mohamed TRAORÉ dit BAFLA ENTREPRENEUR a été sauvagement assassiné dans sa voiture.

Tous les SANKADENWN sont sous le choc de cette disparition inattendue d'un jeune plein d'avenir et toujours serein.

Que la vie est souvent cruelle mais nous sommes tous appelés un jour.

L'enterrement est prévu demain soir Mardi 01 Décembre 2020 au Quartier Sans Fil dans la famille feu Asseye Touré.

Au nom de tous les membres, les amis, les sympathisants et les partenaires de l'association Carrefour de Développement et de la Paix au Mali ((CDPM SAN NIËTA), nous présentons nos condoléances les plus attristées à la famille de l'illustre disparu.

Mamadou Lamine TRAORÉ

Président Exécutif
CDPM SAN NIËTA

☆ Autorité transitoire votre première priorité selon la charte de la transition est la sécurité...

«ne bora kuma la,
Anw yé Kojugu kelebaa yé»

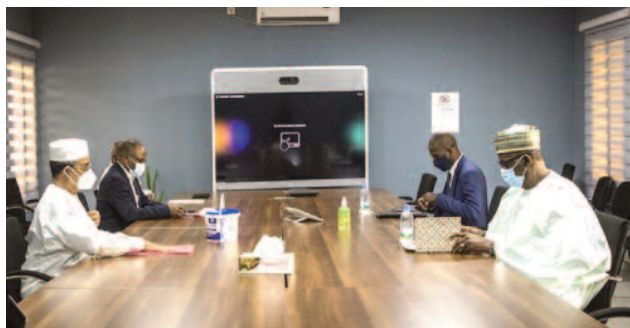


**WESTERN
UNION**

WU

MONEY TRANSFER

Audience à la Minusma : Rencontre entre le Chef de la MINUSMA et le Président de la Cour Constitutionnelle du Mali



Les réformes institutionnelles, les échéances électorales, la situation des droits de l'homme, les différents processus en cours, tels étaient les sujets abordés ce matin par le Président de la Cour Constitutionnelle du Mali et le Chef de la MINUSMA.

En effet, hier matin Mahamat Saleh ANNADIF, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU a reçu le Président de la Cour Suprême du Mali, Amadou Ousmane TOURE. La rencontre s'est déroulée au Quartier général de la Mission des Nations Unies au Mali, en présence de Mbaranga GASARABWE, la Représentante spéciale adjointe, Coordinatrice humanitaire et Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies, du Directeur de la Division des droits de l'homme et de la protection, Représentant le Haut-Commissaire des droits de l'Homme, Guillaume NGEFA ainsi que de Kacou ASSOUKPE, le Directeur de la Division des Affaires électorales.

Source : Infos Minusma

Insécurité grandissante dans la capitale : Un suspect arrêté dans une Compagnie "Folona"



Les attaques sont récurrentes dans la capitale, les habitants ne dorment plus que d'un seul œil. Les banques sont attaquées par des bandits en pleine journée, les paisibles citoyens sont déposés de leurs biens. Dans la nuit du mercredi 2 décembre 2020 à 21 heures, un suspect a été arrêté et écroué.

Les faits : Dans la soirée du mercredi, une compagnie "Folona" se dirigeait vers Bougouni. Le Car, intercepté et fouillé à quelques mètres du poste de Senou par des éléments de la police cagoulés et bien armés. En effet, un suspect y a été découvert. Les éléments de la police qui circulaient dans un véhicule immatriculé, se sont réservés à nous donner plus de détails. Souvent, certains services obligent, mais vigilance et collaboration restent de mise au sein de la population et les forces de sécurité pour mettre fin au banditisme dans notre pays.

Yacouba COULIBALY

Sénégal : Malick DIENG, coordonnateur des « Amis de Mimi TOURÉ » flingue Macky

Il excelle dans l'art de fabriquer des opposants». L'ancienne présidente du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) s'est faite des sympathisants après son limogeage par le président Macky SALL.

Pour Malick DIENG, responsable politique à Thiès et membre de l'APR, le parti est en train de se fissurer. Pour preuve, il cite les 12 années de l'APR fêtées sans la présence des militants de première heure comme Aminata TOURÉ, Thierno Alassane SALL, Moustapha DIAKHATÉ, Alioune Badara CISSÉ... Le coordonnateur national des 'Amis de Mimi TOURÉ' estime que « la situation actuelle du parti est à l'origine de la morosité observée dans la célébration l'anniversaire. Et cela pourrait justifier l'absence du président du parti, malgré l'importance de l'évènement». Ce qui, selon lui, est une honte pour le parti au pouvoir qui doit montrer une autre face, une nouvelle démarche pour « prendre toutes les mesures de redressement nécessaires, afin de remettre l'instrument politique sur les bons rails »

« Je suis membre connu de l'Alliance Pour la République, mais je n'ose



pas dire joyeux anniversaire au président Macky SALL à l'occasion de la célébration dédiée à la naissance du parti, dans un contexte marqué par un éparpillement continu de la famille politique. Force est de constater que le président Macky SALL excelle dans l'art de fabriquer des opposants à son régime. Tous les ténors de l'opposition étaient avec lui, même si certains sont revenus comme Idrissa SECK et Malick GACKOU », se désole Malick DIENG.

Source : WALFNET

Présidentielle de février 2022 : Le colonel Assimi Goïta, vice-président de la transition, serait sur le point de démissionner pour se porter candidat



Dans quel pays Assimi Goïta peut-il être candidat et gagner l'élection présidentielle ? Le Mali n'existe que de nom aujourd'hui. Tout le territoire est presque occupé par des terroristes, malgré une transition dirigée par des officiers. La prise du village de Farabougou (Niono) par les terroristes est criarde, depuis plus de deux (02) mois.

Cependant, le colonel Assimi Goïta s'est déplacé en hélicoptère comme Rambo à Farabougou, dit-on, pour offrir des dons aux villageois. Les murmures de Bamako ont un argument de taille: la nomination du lieutenant-colonel Abdoulaye Maïga comme ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, ne serait pas fortuite. Il est le camarade de promotion de Assimi Goïta.

Organisateur des élections générales, Abdoulaye Maïga jouera un rôle important dans l'élection du prochain président qui sera élu démocratiquement. Et pour bénéficier du soutien de l'électorat, Assimi Goïta s'est mué en humanitaire en installant des châteaux d'eau dans des localités sur lesquels il est écrit «don de Assimi Goïta». D'où provient tout cet argent en si peu de temps ?

Les Maliens ont souvent la mémoire courte. Le colonel Moussa Sinko Coulibaly, ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, en 2012, aura été le faiseur du roi IBK. La suite, une tragédie (la tragédie du roi IBK)

Burundi : Pierre Buyoya, un génocidaire en fuite ?

L'ancien président burundais et représentant de l'Union africaine (UA) dans le Sahel avec résidence à Bamako a démissionné de son poste pour se mettre à la disposition de la justice de son pays. Il a été condamné pour assassinat du président Melchior Ndayaye, en 1993.

Pierre Buyoya pourrait, dans les jours à venir, passer sa peine à la prison de Souban (Koulukoro) dont le financement provient des Nations unies pour les prisonniers du génocide rwandais et burundais. À l'époque, notre pays a bénéficié d'une forte somme pour construire une prison et héberger les prisonniers burundais et rwandais à Souban, en 2000.

Source : L'Inter de Bamako

Session extraordinaire du conseil du district de Bamako : Plusieurs mesures attendues



La mairie du district de Bamako a tenu sa 9ème session extraordinaire du conseil, en présence du maire central. Cette session permettra de travailler sur de nombreux dossiers, comme, par exemple, la relecture de la convention Ozone Mali et le recrutement des prestataires de services à la Mairie pour l'année 2021. Elle se déroulera du 1er au 7 décembre 2020.

Au début de cette rencontre, Adama Sangaré, président du conseil du District, a rendu hommage au 1er maire adjoint de la mairie du district de Bamako, Harimakan Keïta. Il est décédé le 18 novembre dernier. « Notre collègue était un être d'une conscience professionnelle et d'une intégrité remarquable. Il savait nous stimuler par son énergie et son humour au travail », a souligné Adama Sangaré. Au cours de cette cérémonie, le conseil du District examinera le projet de relecture de la convention avec Ozone Mali, les relations fonctionnelles du nouveau régisseur de recettes, la fixation des indemnités et avantages à allouer aux agents de la mairie du District de Bamako. Les membres du conseil échangeront également sur l'harmonisation du taux de répartition des ristournes aux différents services par la mairie, le recrutement des prestataires de services à la mairie du district pour l'année 2021. « En prenant part à cette session extraordinaire, vous contribuez à écrire une page mémorable de l'histoire de notre ville », a précisé le Président du conseil du District.

Adama Sangaré a rappelé que depuis 8 mois le Mali assiste à une montée exponentielle de cas de coronavirus. De 2 cas en mars dernier, aujourd'hui, les services de santé dénombrent environ 5 000 cas testés positifs. Et force est de reconnaître que nos infrastructures hospitalières sont confrontées à d'énormes problèmes. Ils ont un nombre insuffisant de plateaux techniques, la démotivation ou démoralisation des agents de santé et le manque de matériel de protection.

Le conseil du District de Bamako envisage de mettre en place un comité d'experts de veille stratégique. Il sera composé de médecins de santé publique, d'épidémiologistes, d'anthropologistes ou sociologues et de biologistes. Ce comité jouera un rôle de conseil, d'orientation et d'élaboration de stratégies de riposte dans la ville. Le conseil a précisé qu'il travaillera en parfaite collaboration avec le ministère de la Santé.

Les conclusions du comité serviront de documents de projets ou de plan d'actions assortis de budgets. « Nos actions doivent être complémentaires à celles de l'Etat, mais nous devrions prendre notre responsabilité, toute notre responsabilité pour inverser la courbe de l'épidémie », a conclu le président du conseil du District de Bamako.

Ibrahim Sanogo

Mise en place du CNT : Le M5-RFP saisit l'union africaine



Pour, dit-il, un « Mali nouveau et refondé », le M5-RFP a adressé, le 19 novembre dernier, un mémorandum au président de la Commission de l'Union Africaine. Objectif : réussir la transition, à travers une saine collaboration, entre civils et militaires.

Les militaires, dans le but de marginaliser le M5-RFP et d'accaparer tout le pouvoir pour ne pas avoir en face d'eux une véritable légitimité qui ne serait ni otage, ni impuissant, ont procédé autrement », peut-on lire dans le mémorandum du Mouvement de contestation à l'origine de la chute d'IBK. Lequel accuse la junte militaire, au pouvoir depuis le 18 août dernier, d'avoir violé tous ses engagements. Notamment, la mise en œuvre des recommandations du Dialogue National Inclusif, les conclusions des concertations nationales sur la transition, la nomination du président de la transition, du Premier ministre et les membres du gouvernement, les textes régissant la transition... La militarisation de la Transition

« En quelques semaines, l'espoir s'est transformé en défiance, la confiance en déception et la transition s'achemine vers une inéluctable impasse », explique le M5-RFP dans son mémorandum.

A l'origine de la colère du Mouvement de contestation, ce qu'il appelle la « militarisation de la transition ».

« Le M5-RFP constate une militarisation, de plus en plus forte, de la transition, avec un vice-président omnipotent, une junte qui gère tout, un président et un Premier ministre de transition otages ou faire-valoir, et un gouvernement composé à plus de 80% de militaires ou de leurs proches directs », poursuit-il.

S'agissant de la mise en place du Conseil National de Transition (CNT), l'organe législatif de la transition, et de sa présidence, le M5-RFP affiche son désaccord avec la junte militaire.

Le CNT, le point de friction

« La volonté, clairement affichée, de la junte de, non seulement, présider le Conseil National de la Transition (organe législatif de la transition), mais aussi d'en désigner les membres à sa quasi-discrétion via un processus exclusif et non transparent, est une illustration de cette militarisation », déplore le M5-RFP.

A l'issue de sa visite de travail et de solidarité, du 18 au 20 novembre derniers, à Bamako, Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union Africaine (U.A), appelle à la concertation et au consensus dans la mise en place des organes de la transition. C'était, à l'issue de

Transition : Que se passe-t-il au sommet de l'État ?



Les supposées erreurs de communication de ces derniers temps de notre maison blanche, ne sont pas d'ordre technique. Le vieux retraité militaire qui croyait qu'il était en mission divine, semble être étouffé déjà, malgré les décorations faites et les sourires de faire semblant dans les vas et viens pour montrer que c'est une question de forme.

Les militaires ont crû que leur mission consiste à chercher la gloire au niveau du pouvoir politique, et qu'il suffit de trouver des techniciens intellectuels bon marché, pour donner réponse aux facteurs décisionnels permettant de trouver des moyens techniques, financiers et humains pour faire face à une crise multiforme. Un pays n'est pas une armée. Des militaires qui ont été incapables de gérer leur propre armée en guerre, ne sauront gérer des conflits sociaux, nés de récession économique, de pandémie de maladie, de chômage, de lourdeur administrative, de corruption massive et autres.

Après l'annonce de l'intervention du président au journal, le discours a été publié pour disparaître sans l'intervention du président. Une possibilité que le président n'était pas d'accord avec les mesures prévues. Le conseil des ministres vient d'être présidé par le premier ministre. La transition a été annoncée, mais la transition n'a pas trouvé un vrai départ pour une refondation véritable des institutions de la république. Nous sommes encore loin de le supposer, mais dans le trio, si un saute, c'est le système qui saute. Parce qu'elle est suffisamment tendue la situation pour obliger chacun de faire des choix décisifs pour sortir de l'impasse et la navigation sans boussole pour un pays déchiré de part et d'autre...

Touré Abdoul Karim

ses échanges avec le président de la transition, son vice-président, le Premier ministre, le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération nationale et la classe politique.

Il a invité les uns et les autres à trouver des solutions consensuelles. Afin de sortir le Mali de cette crise multidimensionnelle, qui n'a que trop duré.

Pour sa pleine et entière participation au processus de transition, le Mouvement de contestation réclame la modification des deux décrets signés par le président de la transition sur le CNT. Ou, à tout le moins, la signature d'un accord de collaboration « clair » et « sincère ».

Oumar Babi

Source : Canard Déchaîné

Transition : Le réveil cauchemardesque de Bah N'Daw et fils



Aécidément, la République a décidé de jouer avec le système nerveux du président de la transition. Ce vieux soldat, tiré de sa retraite pour venir conduire les destinées du pays, voit de toutes les couleurs. Il est trimballé dans tous les sens par tantôt son fils de vice-président qui le marque à la culotte, tantôt par les hommes politiques de carrière. Maintenant, ce sont les vieux grincheux de l'UNTM qui ont décidé de lui couper le sommeil. Mais c'est mal le connaître, car il est au-dessus de la mêlée. Hé oui, il n'est ni politique, encore moins politicien, comme il aime à le dire lui-même. Tout ce qu'il demande, c'est qu'on le laisse tranquille pour assurer ses audiences quotidiennes et profiter du confort du salon "Djenné" de Koulouba. Après tout, il mérite bien cela. Parce qu'il n'était pas demandeur, lorsque « les mutins démocrates » de Kati sont allés le dénicher dans son champ, dans la périphérie bamakoïse. Seigneur, quelle mouche a piqué Les Maliens au point de vouloir hanter le sommeil des « paracheveurs » du 18 août 2020 et leur père bien-aimé.

D'ailleurs, pourquoi Bah N'Daw doit descendre dans les marigots pourris de Bamako pour se mettre au même niveau que ces politicards. Ces derniers ne doivent pas se hisser à sa hauteur et ils doivent plutôt discuter avec son fils prodige, Assimi Goïta et sa bande.

Notre Bah N'Daw national n'est pas un chef de famille qui intervient rapidement lorsque ses enfants se tiraillent sur le partage du gâteau, il a d'autres chats à fouetter. Oui, il est au dessus de la mêlée, parce que pour lui, on ne doit pas solliciter son intervention pour des banalités autour d'un morceau de gâteau. Seulement, le vieux soldat oublie que cette part pour laquelle politiciens et mutins démocrates s'entredéchirent n'est pas un morceau quelconque. Il s'agit de la partie juteuse du gâteau. C'est ici que la refondation de l'Etat va commencer avec la relecture des textes. Pour cela, les politiques pensent qu'ils sont mieux placés pour connaître les failles et les insuffisances à corriger, et non des soldats qui sont plutôt attendus au front. Si le président Bah N'Daw ne l'a pas compris et surtout les conséquences qui pourraient en découler au cas où les deux parties ne trouvent pas de compromis rapidement, les petits 16 mois sur les 18 que devrait durer la transition risquent d'être cauchemardesques. Bon, il n'y a aucune inquiétude pour lui ; il est connu pour quelqu'un qui jette facilement l'éponge lorsqu'on veut jouer avec ses nerfs. Si ses fils et les politiques de la rue publique ne s'entendent pas, il aura juste à rendre le tablier et retourner dans son champ.

Le vieux ne voit pas les étincelles de cette bagarre familiale, mais les

ACI : Le PDG Mamadou Tiéni Konaté dans de beaux draps



Le Président-directeur général de l'Agence de cession immobilière (ACI), Mamadou Tiéni Konaté, a des soucis à se faire. Du moins si l'on s'en tient aux conclusions du rapport d'une mission d'inspection commanditée par l'ancien ministre des Affaires foncières, Badra Alioune Berthé.

L'opacité autour de l'attribution de plusieurs parcelles à des individus pour plusieurs dizaines ou centaines de millions de FCFA. C'est entre autres les griefs que la mission retient contre le PDG Konaté dans ce rapport très accablant pour le président-directeur général de l'Agence de cession immobilière. Mamadou Tiéni y est accusé d'avoir attribué des parcelles à Papa Oumar Samaké. L'acquéreur de ces fameuses parcelles n'est, curieusement, autre qu'un étudiant détenant les titres de propriété de ces quatre parcelles. D'une superficie cumulée de 2100 m², ces quatre parcelles ont été, ensuite, réattribuées à ce richissime étudiant contre paiement de 281 millions CFA. Interpellé par les enquêteurs, le PDG de l'ACI aurait reconnu des « violations de procédures ». Avant de reconnaître sa responsabilité sur ce qu'il appelle ces « manquements relevés » par la mission d'inspection. Le rapport est sur la table de l'actuel ministre de tutelle. En attendant de voir la suite qui sera réservée à ces faits, Mamadou Tiéni Konaté est annoncé, déjà, sur le départ.

A suivre.

H. M / Source : Azalaï Express

voisins de la Cedeao ont vu, eux, de la fumée et une situation qui risque de ramener le pays à la case de départ. Ils ont dépêché une mission de toute urgence pour tenter de calmer les ardeurs. Vont-ils parvenir à convaincre les mutins démocrates à lâcher du lest et les politicards de la rue publique d'être moins gourmands.

En attendant, les premiers coups d'éclats ne manqueront de jaillir dans les jours à venir. Il faut craindre que tous les aigris de la rue publique ne rejoignent les politiques pour envahir la place de l'indépendance. Dans ce cas de figure, le pire est à craindre.

Pour sûr, le réveil de Bah N'Daw et ses fils risque d'être cauchemardesque.

Dieu veille !

Hamadoun MAHAMANE
Source: Azalaï Express

EAU MINERALE DIAGO NATURELLE

SANTE • PURETE • LEGERETE



SPRIT

SPONSOR OFFICIEL DE VOTRE SANTE



OCLEI

EN **10**
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
 - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
 - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
 - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;

- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

Adresse de l'OCLEI

BAMAHO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22
Boite Postale : E3977
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml

Lutte contre la violence dans l'espace universitaire : Quand le gouvernement prêche dans le désert !



Plus de 60 coups de feu, voilà ce qu'il nous a été donné de constater, le lundi dernier, à la Faculté de Droit Public (FDPU) de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), et ce, moins de 72 heures après une rencontre à la Primateure entre le Premier ministre, Moctar Ouane, et les acteurs de l'école sur les recommandations du Forum national sur la violence en milieu universitaire et son plan d'actions ! N'est-ce pas tout un défi lancé à l'endroit des autorités de la transition, qui croient naïvement qu'elles peuvent mettre fin en un clin d'œil à pratique instaurée il y a bientôt 30 ans ?

Heureusement, nous rapporte-t-on, il n'y a pas eu de perte en vie humaine lors des incidents du lundi dernier à la Faculté de Droit Public (FDPU) de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), mais plutôt des blessés et des dégâts matériels chez le personnel enseignant avec des véhicules endommagés (des vitres et des phares brisés par des tirs à balles réelles), et une moto «Djakarta» volée. Des confidences du secrétaire principal de la FDPU, Mamadou Fomba, au quotidien national «L'Essor», les échanges de tirs provenaient de groupuscules d'étudiants à la conquête de leadership au sein de la Faculté.

Selon lui, les affrontements opposaient pro-

bablement le camp du secrétaire général du comité local de l'Association des élèves et étudiants du Mali (AEEM) de la FDPU, Yacouba Traoré, à celui du président de la commission de contrôle, Sékou Kèmèmani. Il s'agit d'une « guerre » de positionnement en vue de la prochaine élection du bureau de l'AEEM. Et de préciser que les éléments du Commissariat du 1er Arrondissement et du Camp I sont intervenus pour faire régner le calme et la quiétude. Par ailleurs, un étudiant aurait été identifié avec une arme à feu en main. Des enquêtes sont ouvertes et des poursuites judiciaires seront engagées contre ceux qui seront identifiés comme les auteurs des incidents.

Les autorités de la transition seront-elles en train de suer sous la pluie ?

Ce qui est sûr, c'est que le Premier ministre, Moctar Ouane, présidait, le vendredi 27 novembre 2020 tout près, une réunion de concertation sur la feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations du Forum national sur la violence en milieu universitaire et son plan d'actions, dont la finalité est de couper toutes sources de revenus à l'AEEM !

En effet, les recommandations du forum sur l'insécurité dans les établissements scolaires et universitaires pour mettre fin à la violence

en milieu universitaire sont sans appel : il s'agit notamment de la mise à l'écart de l'AEEM de la gestion des parkings, des résidences universitaires, et autres œuvres sociales universitaires ; l'ouverture dans les meilleurs délais des postes de sécurité au niveau de la colline de Badalabougou ; l'évacuation de tous les occupants non étudiants des résidences ; la traduction en justice de tous les auteurs des récents crimes ; le suivi, le contrôle et l'application de ces différentes mesures par les autorités universitaires et les forces de sécurité ; la mise en place d'une commission de réflexion sur les associations estudiantines...

Il est en outre suggéré la suspension de toutes les activités de l'AEEM dans tous les établissements scolaires et universitaires, au moins pendant la période de la Transition, le temps pour d'engager une réflexion sur le syndicalisme étudiant, l'accompagnement des élèves et étudiants dans la mise en place de nouvelles règles d'organisation et de fonctionnement de leur association, avec la participation de l'ensemble des partenaires de l'École, qui doit être « lieu de transmission des valeurs et des savoirs » dans l'éducation des enfants, selon le Premier ministre Moctar Ouane.

Qui trouve d'ailleurs qu'il n'est pas acceptable, à un moment où certains pays inaugurent des bibliothèques ou des centres d'excellence, que nous en soyons réduits au Mali à pleurer nos morts. Face donc à ce triste constat, et au regard de l'échec de nombreuses initiatives visant à juguler le phénomène, les autorités de la Transition, aux dires du Premier ministre, se sont donc engagées à faire de « la refonte du système scolaire » un axe prioritaire de la Feuille de route, dont la mise en œuvre va nécessiter « l'union sacrée de l'ensemble des Maliens autour de l'école ». La feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations du Forum national sur la violence en milieu universitaire et son plan d'actions vise donc à agir sur les causes de la violence en vue d'avoir une école apaisée.

Nous trouvons ces ambitions bien nobles, mais qui pourraient avoir du chemin à faire face aux maux et autres tares décriées, profondément incrustées au cœur du système depuis bientôt trente (30) ans. Maux et tares dont nous sommes tous comptables !

■ Yama DIALLO

Risques d'introduction de produits impropres à la consommation au Mali : Le Directeur Général de la Douane alerte



■ Lettre N°01346/2020/INSP-DG du 23 novembre 2020, Par cette lettre ci-dessus visée en référence, le Directeur Général de l'Institut Nationale de la Santé Publique attire mon attention que, sur notification en date du 05 novembre 2020, l'Union Européenne informe les autorités maliennes de la présence de particules métalliques dans la tresse de fromage en provenance de la France.

Aussi, je vous instruis de redoubler de vigilance pour éviter l'introduction de ces produits dangereux sur notre territoire ».

Voilà en substance le contenu d'une lettre circulaire du Directeur Général de la Douanes, l'Inspecteur Général Mahamet Doucara, à l'intention des agents de son service. A ces derniers désormais d'être trop prudents, car malgré ces alertes, il y a une autre race de maliens qui n'hésiterait à faire entrer de tels produits sur notre territoire, rien que pour se faire la poche. Les messages de l'Union Européenne dans ces genres de situation sont à prendre très au sérieux. En effet, l'UE dispose de tout un arsenal de dispositifs de contrôle de produits destinés à la consommation.

Le règlement européen prévoit notamment quatre grands principes : Responsabilité, Traçabilité, Précaution et Transparence.

Le principe de responsabilité : il établit

très clairement la responsabilité des exploitants et des autorités publiques en matière de sécurité alimentaire. Les premiers ont ainsi un devoir d'autocontrôle. Ils veillent à ce que les denrées alimentaires respectent la législation en vigueur, à toutes les étapes de la chaîne agroalimentaire (production, transformation, distribution). Les autorités des Etats membres, elles, ont la responsabilité de superviser la filière et de fixer, en cas de besoin, des sanctions de manière "proportionnée" et "dissuasive". Les services de l'Union Européenne mènent chaque année environ 200 inspections et audits dans les États membres, pour détecter d'éventuelles défaillances dans les systèmes de contrôles nationaux... mais aussi dans les pays tiers, pour évaluer certaines demandes d'exportation vers l'UE.

La traçabilité : le règlement européen de 2002 impose aussi que tous les animaux, denrées et autres substances de la filière agroalimentaire soient traçables. A ce titre, les exploitants doivent être en mesure d'identifier toute personne leur ayant fourni une denrée alimentaire ou toute substance destinée à être incorporée dans des denrées alimentaires ou aliments pour animaux.

Le principe de précaution : si des informations concernant un produit révèlent la possibilité d'effets nocifs sur la santé, le principe

de précaution permet aux autorités de mettre en place des mesures provisoires, "proportionnées", de gestion du risque, même s'il subsiste une incertitude scientifique sur ce risque.

La transparence : en cas de doute sur la sûreté des denrées alimentaires ou aliments pour animaux, ce principe prévoit la mise en place de mesures "appropriées" pour informer la population.

Autre nouveauté apportée par le règlement de 2002 : la création de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Basée en Italie, à Parme, cette dernière agit dans la majorité des cas sur demande de la Commission européenne ou de sa propre initiative pour fournir des avis scientifiques sur des questions relatives à tous les aspects de la chaîne alimentaire (utilisation de pesticides, d'OGM, d'additifs...). Le Parlement européen ou un État membre peut également inviter l'Autorité à émettre un avis scientifique sur toute question relevant de sa mission.

Le système d'alerte rapide européen

L'Union Européenne s'est aussi dotée, dès 1979, d'un "système d'alerte rapide" (RASFF) permettant aux Etats membres de l'UE, aux services européens, mais aussi à la Norvège, au Liechtenstein, à l'Islande et à la Suisse de partager des informations en cas de menace sur la sûreté alimentaire. En 2019 par exemple, l'activation rapide du RASFF a permis de retirer la quasi-totalité des stocks de viande avariée polonaise mis en vente dans les pays de l'UE. En 2017, "un total de 3 832 notifications de risques liés à des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux ont été transmises à la Commission Européenne", indique un bilan de cette dernière.

Au Mali, le déploiement des « Bases avancées de brigades de lutte contre la fraude » est donc quelque chose de salubre. L'objectif recherché à travers cette innovation étant d'abord de protéger le tissu industriel national contre la concurrence déloyale, et suppléer ensuite les structures douanières traditionnelles dans les zones d'infiltration de marchandises frauduleuses sur certaines parties du territoire national.

■ Yama DIALLO

Région de Mopti : Des accusations contre l'ancien gouverneur, le Gal. Cissé

Nommé le 26 juin 2019 au lendemain des massacres perpétrés à Ogossagou et à Soban-Dah, en remplacement du général Sidy Alassane Touré, le général de Brigade Abdoulaye Cissé qui était sensé être un homme à la portée du défi au centre du pays, était devenu à son tour une déception pour la plupart des populations de la région. Aujourd'hui, c'est sur le nouveau gouverneur, Colonel-major Abass Dembélé, que ces populations comptent pour trouver avec le gouvernement et les forces armées et de sécurité, une solution pérenne à la situation du centre du pays.

Pur produit du Prytanée militaire de Kati et de l'EMIA de Koulikoro, sous-Chef d'état-Major général, Commandant de la 8ème Zone de défense de la 8ème région militaire à Sikasso, attaché personnel du président de la Commission de l'Union africaine, aide de Camp de l'ancien président, Alpha Oumar Konaré, bref, le général de brigade Abdoulaye Cissé avait toutes les qualités pour être utile au régime déchu d'Ibrahim Boubacar Keïta qui avait besoin d'un vrai levier pour redresser la barre tordue à Mopti. Mais, c'était sans connaître la capacité réelle de l'homme ou du moins sa volonté obscure à bien faire les choses. Seulement quelques mois ont suffi au désormais ancien chef de l'exécutif de la 5e région pour montrer ses limites dans la gestion d'une crise multiforme. De quoi s'agit-il ?

Très peu connu dans la région de Mopti, le général Abdoulaye Cissé puisque c'est de lui qu'il s'agit, ne maîtrisait pas bien la situation de cette zone sensible et en proie à des attaques terroristes d'une part, et d'autre part, perturbée par des violences intercommunautaires, notamment entre dogon et peulh.

Depuis sa nomination, le général de brigade, vrai apôtre de l'ancien premier ministre d'IBK, Boubou Cissé, est constamment décrié pour sa faible implication dans la gestion de la crise. «**Nous ne savons pas combien d'attaques y en a eu depuis sa nomination, mais en tant qu'autorité régionale, nous ne le voyions presque jamais venir s'enquérir des nouvelles des dégâts qui se**

produisaient. Pire encore, vous pouviez l'appeler pour un village sous le feu des assaillants et une semaine après, vous trouveriez que le gouverneur n'avait mobilisé aucun détachement militaire. Tout ce qu'il savait faire, c'était d'accompagner quand d'autres autorités venaient de Bamako pour les mêmes causes, jamais l'initiative ne venait de lui », a regretté un conseiller municipal du cercle de Bandiagara. Selon des sources locales, il y a seulement une semaine, le village de Minimakanda, dans le cercle de Bankass, région de Mopti, a été doublement attaqué par des hommes armés. Une attaque meurtrière qui réalimente le cycle de violences dans lequel est plongée la zone depuis plus d'un mois. Au cours de cette attaque, les terroristes ont fait sept morts et une dizaine de blessés parmi les éléments des groupes d'autodéfense le premier jour. Le lendemain encore, ils sont revenus pour incendier le village entier sans que les FAMAs n'interviennent.

Taxé de partialité !

L'autre fait macabre décrié par les populations dans le comportement de l'ancien gouverneur de Mopti et actuellement gouverneur à Koutiala était sa partialité dans la gestion des cas d'attaques qui se sont produites dans la région. Nombreux sont les populations qui pensent aujourd'hui que le conflit ne connaîtrait pas une fin avec son comportement très obscure. « Il est clair pour nous que le gouverneur ne se souciait pas des dogons. Il était actif seulement quand les peulhs étaient attaqués



comme s'il était là que pour une seule communauté. C'est vraiment frustrant », témoigne Moussa Morba, habitant de Mondoro.

Aujourd'hui encore, il y a des voies qui accusent d'être à la base du retard dans la reconstruction du Pont de Parou de la route du poisson, un véritable enfer aujourd'hui pour les usagers. Il y a juste deux semaines, lorsque Abdoulaye Cissé était toujours Gouverneur de Mopti, la Coordination des Associations du Pays Dogon témoignait que vingt huit (28) véhicules (tout type) ont été attaqués et brûlés causant aussi 116 morts et des blessés sur route du poisson du mois de juillet 2020 à nos jours. Ce cauchemar a commencé quand le Pont de Paron a été saboté par des hommes armés non identifiés depuis 2019.

Un gouverneur qui s'avoue vaincu !

Mis sous pression par les différentes associations ressortissantes de la région de Mopti ces derniers temps, l'ancien gouverneur de Mopti a eu à avouer qu'il n'avait aucun pouvoir décisionnaire dans la région. Il fait croire même qu'il n'exécute que des ordres venus de Bamako. Pour lui, même quand un village est sous le coup d'un assaut des terroristes, il faut que les autorités alertent Bamako afin que ces derniers réagissent comme si lui n'était pas un porteur de voix pour les populations.

Actuellement, avec la vague de nominations de gouverneurs, la même personne se retrouve à Koutiala comme gouverneur.

**Amadou Kodio
Source : Ziré**

Kidal : La MINUSMA lance l'opération Urban Control dans la région

Urban control est une opération de reconnaissance et de sécurisation, qui vise à renforcer stabilité et sécurité dans les villes de Kidal, Aguelhok et Tessalit.



Les Casques bleus font souvent l'objet d'actions hostiles. Des attaques de convois et de patrouilles de la Mission sur les grands axes routiers et en milieu urbain, comme à Kidal, où au cours de ces dernières années, la MINUSMA et les Forces internationales ont régulièrement été prises pour cibles.

Pour renforcer son Mandat de protection des populations civiles dans cette région, la Force de la MINUSMA vient de mettre en place l'opération Urban Control (Contrôle Urbain). Autrement dit, cette initiative vise à renforcer la présence des soldats de la paix dans les villes de Kidal, Aguelhok et Tessalit. Toutefois, cette opération n'est pas que militaire : elle cherche également à privilégier une interaction entre les Casques bleus et les populations de l'Adrar des Ifoghas. L'aspect sécuritaire se traduit par une présence accrue, visant à démontrer la capacité des troupes de la MINUSMA présentes dans la région de Kidal, à dissuader les groupes armés terroristes à mener des opérations contre elles et d'empêcher les actes de banditisme qui menacent la quiétude des populations civiles et du personnel des Nations Unies.

Selon le Commandant de la Force de la MINUSMA, le général de corps d'armée Dennis GYLLENSPORE, « c'est une opération qui va établir les points de contrôle dans les villes et déployer des patrouilles mobiles. Conformément aux décisions et aux règles établies par la Commission technique de sécurité (CTS), nous allons nous focaliser sur les villes de Kidal, Aguelhok et Tessalit. C'est aussi une opération qui sera menée avec l'appui de troupes provenant des autres secteurs de la

MINUSMA. En clair, il s'agira de renforcer la Force ici à Kidal avec des avions et des forces spéciales notamment ».

De plus, l'opération Urban control sera suivie et évaluée pour permettre à la Force de la MINUSMA de remplir son mandat de protection des civils. Elle s'inscrit dans le cadre des actions menées par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Mahamat Saleh ANNADIF pour la totale mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali. Pour la réussite de cette opération de sécurisation de la région de Kidal, le Chef d'État-major du Secteur Nord, le colonel Boubacar BARRY, a lancé un appel à la population de cette région, lui demandant de coopérer pleinement avec les Casques bleus et à les appuyer dans leur entreprise.

A signaler que le lancement de l'opération Urban Control a été précédé d'un important exercice de simulation au camp de la MINUSMA à Kidal le 25 novembre dernier, sous la supervision du Général GYLLENSPORE. Dans la journée du 30 novembre 2020, un détachement des Casques bleus, composé des contingents tchadiens, guinéens et égyptiens, a été déployé dans la ville de Kidal. Les soldats de la paix ont ainsi conduit des patrouilles motorisées et pédestres à travers la ville. Ils ont également profité de l'occasion pour remettre un lot de vivres et de non-vivres, essentiellement des habits aux élèves de l'école du quartier Aliou.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Feuille de route sur la violence en milieu universitaire qui a fait trop de morts et de blessés : Le Gouvernement décide » d'abroger les protocoles liant le CENOU et l'AEEM donnant des avantages indus » cette dernière

Le Premier ministre Moctar Ouane a présidé, le vendredi 27 novembre dernier, une réunion de concertation sur la feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations du Forum national sur la violence en milieu universitaire et son plan d'action. Au terme de la rencontre, qui a regroupé tous les acteurs de l'école, il a été dégagé des recommandations fortes tendant à mettre un terme aux » avantages indus » dont bénéficie l'AEEM et qui lui permettent de disposer d'une manne financière, source de toutes les violences qui ont déjà causé la mort de nombreux étudiants et des blessés parmi eux. La problématique de la violence à l'école demande des décisions urgentes, courageuses et un engagement de tous et de chacun ». C'est sur la base de cette conviction exprimée par le Premier ministre Moctar Ouane qu'il a convoqué une réunion autour de ce phénomène qui gangrène aujourd'hui l'école malienne coupant le sommeil aux parents d'élève. En effet, depuis quelques années, l'espace universitaire malien est devenu un champ de bataille entre groupes d'étudiants rivaux occasionnant des morts et des blessés. Une situation plus accentuée lors des renouvellements des organes de l'AEEM. A plusieurs prises des armes à feu, des machettes, des coupe-coupe, des couteaux et autres armes sont saisies dans l'espace universitaire.

Rendre l'école à son objet

Outre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de l'Éducation nationale, ces travaux de la Commission interministérielle chargée de la mise en œuvre des recommandations du Forum national sur l'insécurité en milieu scolaire et universitaire, ont regroupé plusieurs d'autres

membres du gouvernement, de responsables de l'université, de la sécurité nationale, des acteurs de la société civile, de l'AEEM, tous impliqués dans la question.

A l'ouverture des travaux, le chef du gouvernement a planté le décor en estimant la Feuille de route de la Transition consacrait, en son troisième pilier, » la refonte du système éducatif ». Convaincu que le » Mali Koura » passera aussi par l'émergence d'un » Malien Koura », Moctar Ouane s'est ému de ce moment où certains pays inaugurent des bibliothèques ou des centres d'excellence » nous en soyons réduits au Mali à pleurer nos morts, ces élèves, étudiants, enseignants victimes d'actes de violences dans un espace qui a pour vocation de cultiver la fraternité, l'esprit de tolérance et l'ouverture d'esprit ». C'est pourquoi, il a invité les acteurs et les partenaires de l'école » à se mobiliser autour de la feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations du Forum national sur la violence en milieu scolaire et universitaire ainsi que son plan d'action ». La feuille de route se fonde sur une logique de clarification des rôles entre les décideurs, les enseignants et les apprenants » en vue d'avoir une école apaisée ». Il se dit conscient que » les mesures et les actions concrètes qui y sont édictées contribueront à la réussite de la refonte du système éducatif tant souhaitée par le peuple malien ». Les débats ont tourné autour des différents documents présentés par les deux ministres en charge de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que par le Haut Fonctionnaire de Défense au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Colonel Nouhoum N'Diaye.

Recommandations fortes

La rencontre a formulé des recommandations fortes qui vont en droite ligne de celles du forum sur l'insécurité dans les établissements scolaires et universitaires tenu les 25 et 26 janvier 2018. Il s'agit notamment » de confier la gestion des parkings, de gargotes ou kiosques au CENOU et ou à l'administration des institutions d'enseignements supérieurs (IES) d'ici le 30 décembre 2020; de créer les groupes de sécurité universitaire; de confier la gestion de toutes les franchises scolaires et universitaires au CENOU et ou à l'administration des IES ; d'abroger les protocoles d'accord entre l'AEEM et le CENOU et qui donnent des avantages indus à l'AEEM; de déguerpir les kiosques installés illégalement dans les alentours des IES ; de conditionner le bénéfice des œuvres universitaires à l'acquisition de la carte CENOU, d'installer des caméras de surveillance dans les établissements scolaires et universitaires, de délimiter et clôturer les espaces scolaires et universitaires ... « Ramener l'AEEM à sa mission initiale

Pour les acteurs de l'école, il faut ramener l'AEEM à sa mission initiale : celle de défense des intérêts des élèves et étudiants. C'est pourquoi, le ministre de l'Enseignement supérieur, Pr Amadou Kéïta dira que « l'heure est maintenant aux actions, il y a eu beaucoup de rencontres et beaucoup de documents ont été élaborés. L'État doit maintenant jouer sa responsabilité. Mais, nous ne pouvons pas atteindre de résultats si nous n'avons pas le soutien de tous les acteurs de l'école. Ce n'est pas une guerre contre l'AEEM. Mais, de plus en plus, cette association s'écarte de son objectif initial ».

YC

Source : l'Indépendant

Braquages à main armée : Un phénomène qui prend de l'ampleur !

Le cycle de braquage s'intensifie dans la capitale malienne, Bamako et périphérie. Cette situation d'une autre époque interpelle les plus hautes autorités du pays.



La fréquence des attaques et braquages à main armée a atteint un niveau de plus en plus inquiétant dans notre pays. La population Bamakoise est dans l'angoisse car nul n'est à l'abri des attaques ou braquages en cette fin d'année. Les bandits armés ont adopté sans doute un nouveau mode opératoire. En effet, la plupart des victimes sont des personnes ayant fait des retraits importants ou ont été aperçues dans les alentours de la

banque. Ce qui accrédite l'hypothèse selon laquelle les malfrats ont des complices qui passent tout leur temps à observer les clients dans les banques. Ce soupçon partagé par une majorité de l'opinion n'épargne pas les agents de banque. Dès qu'un client fait une opération conséquente, ceux-ci filent l'information à leurs complices qui rôdent autour des différences agences de la place. Contrairement aux attaques précédentes, celle de l'agente BDM

d'ATTbougu met hors de cause les agents de la banque qui ne sont que des victimes tout comme leurs clients. Face à la gravité de la situation, notre rédaction a approché Dr Aly Toukara, directeur du Centre des Etudes Sécuritaires et Stratégique au Sahel (CE3S), pour recueillir son analyse sur ce qui semble être un nouveau défi pour les responsables de la sécurité du pays.

Selon lui, la recrudescence de l'insécurité dans les grandes villes notamment à Bamako, est liée à un certain nombre de facteurs clefs pas exhaustifs. Parmi lesquels, il faut évoquer le fait que le pays est quand même traversé par une insécurité qui sévit dans les régions du nord et celles du centre. De 2012 à aujourd'hui, cette insécurité a clairement contribué non seulement à la prolifération des armes légères pour des raisons liées à l'absence d'un contrôle étatique effectif au niveau des frontières. Mais dans le même temps, cette insécurité a même rendu banale, si vous voulez, le caractère sacré de la vie humaine à force d'entendre le nombre de personnes tuées par jour, par semaine ou par mois dans les régions du centre et du nord. Ces pertes régulières en vies humaines ont contribué à détériorer davantage le caractère sacré de l'humain et par ricochet, à banaliser les attaques à main armée dans les centres urbains en général et dans le district de Bamako en particulier. Un autre facteur important, c'est la nature de l'offre sécuritaire, quand on regarde un peu les différents agents des forces de l'ordre et de sécurité qui sont postés devant les institutions financières, notamment les banques, on se rend compte que ces agents sont vraiment mal utilisés. En tout cas, ils ne sont pas utilisés à bon escient. Très souvent, on les trouve concentrés sur leur téléphone. Ce qui n'est pas du tout recommandé par la déontologie du métier ; d'ailleurs, il y a des agents, certes, armés qui sont éloignés de leurs armes. On en trouve, aussi, des cas où l'agent est en train de faire du thé ou est assis à côté du gardien sans aucune attention portée au flux de mouvements des clients et/ou de riverains. Donc en gros, il y a un sérieux problème du type d'homme qui assure la sécurité des institutions financières et il y a lieu aussi de s'interroger sur l'efficacité et la pertinence de la nature du dispositif sécuritaire mis à cet effet.

Quand vous allez dans des Etats ou la rigueur



est de mise, très souvent, les agents qui assurent une telle fonction sont toujours positionnés. Ils ne jouent pas avec leur téléphone non plus. On sent qu'ils sont là pour un travail. Ils sont appliqués, on méconnaît même la couleur de leur téléphone. Cependant, dans le contexte malien, tel n'est pas le cas. Il faut vraiment réinterroger l'utilité de ces agents devant les institutions financières, si un agent sert à utiliser son téléphone ou sert à faire du thé ou à causer avec le gardien. « **Je pense que la posture de dissuasion, est même absente déjà. Cette délinquance urbaine interroge également toute la difficulté que prouvent les différentes familles à aider les membres à incorporer les vertus de l'honneur, du travail bien fait et surtout de la dignité humaine. Quand on regarde de plus en plus, on a quand même des familles qui ont clairement échoué dans la transmission et l'incorporation des valeurs dont la société les qualifie pour cardinales. Cela témoigne l'échec aussi de la famille dans ses fonctions éducatives** », a-t-il indiqué.

Un autre facteur important, dira Dr Aly Tounkara, il ne s'agit pas de légitimer ces cas de braquages ou viols à main armée, mais ce sont aussi tous ces enjeux liés à l'absence ou à l'insuffisance des perspectives professionnelles ou d'avenir pour les jeunes gens diplômés à trouver un emploi protecteur et décent afin de subvenir aux besoins fondamentaux (logement, alimentation et soutien aux parents).

De même, on assiste à l'abandon de l'école de la part d'un nombre important de jeunes sans qualification. Déjà les diplômés ont du mal à s'insérer professionnellement, a fortiori ceux-là qui ont abandonné l'école sans qualification, ni diplôme en poche. Tout cela contribue à l'expansion de l'acte de déviance dans les centres urbains. Il ne s'agit pas de légitimer la déviance ou la violence humaine, mais plutôt de comprendre les raisons qui pourraient soutenir cet état de fait. Il y a aussi un autre facteur non négligeable, c'est cette absence de sanction exemplaire. De plus en plus, on entend parler des bandits armés qui s'attaquent à des institutions financières, à des in-

dividus dans la rue, aux carrefours qui ne sont malheureusement pas identifiés pour la plupart. Et même s'ils le sont, l'impression qui est donnée c'est le laxisme lorsqu'il s'agit d'infliger des sanctions exemplaires et de les exécuter convenablement. Ce sentiment d'avoir un arsenal coercitif défaillant ou corrompu, est une caution à la récidivité et à la contagion du fléau. « **Je crois qu'il faut des mesures disciplinaires surtout exemplaires, mesures qui doivent être portées à la connaissance du public, afin de dissuader ceux-là qui entendent emprunter la même démarche** », a-t-il souhaité.

■ Ibrahim Sanogo





Pandémie de la COVID-19 : Des hôteliers toujours privés de travail et de rêves de voir la Mecque brisés

Six mois après la fin du couvre-feu qui a contraint beaucoup d'hôtels et agences de voyage à se débarrasser d'une bonne partie de leur personnel, le chemin du retour à la normale reste toujours épineux pour ces deux secteurs d'activité. La Covid-19, qui a réduit considérablement le nombre de visiteurs étrangers au Mali, continue de maintenir des chefs de famille dans les liens du chômage en les privant de leur droit au travail, pour faire face aux obligations familiales.

Baignant dans la crise sécuritaire à n'en pas finir depuis 2012, les agences de voyage maliennes suffoquent actuellement dans le silence et sans presque aucune assistance de l'Etat malien qui se comporte en spectateur innocent. Aux difficultés sécuritaires et politiques auxquelles elles sont confrontées, s'est greffée la crise sanitaire (le Covid-19) dont les conséquences s'éternisent.

Beaucoup de chefs de famille mis en chômage technique pendant la période du couvre-feu attendent toujours d'être réintégrés. Déjà certains chefs de famille commencent à montrer des signes d'essoufflement et décident de rompre le silence. « **J'en ai marre de rester à la maison à ne rien faire. Ma situation de passivité s'éternise. Pire, je ne sais même pas combien de temps ça va**

durer encore. C'est vraiment injuste. C'est une violation grave à l'égard de notre droit de travail », explique Moussa D que nous avons rencontré le lundi 30 novembre 2020 en train de prendre du thé auprès des agents de surveillance déployés à la porte de son hôtel à Sébénikoro.

A Bamako, l'ambiance festive dans les hôtels a cédé la place à celle d'un cimetière à minuit. Les impacts négatifs de la pandémie du coronavirus et son corollaire de confinement et de restrictions de déplacements sont visibles dans tous les hôtels de la capitale poussant les uns à fermer complètement boutique et les autres à se débarrasser d'une bonne partie de leur personnel.

Six mois après le couvre-feu, les hôtels de la capitale affichent toujours des signes de la banqueroute. Les clients, majoritairement des missionnaires étrangers en séjour au Mali, ne se pointent plus à cause de la lourdeur des mesures de sécurité au niveau des aéroports. A l'hôtel Radisson Blu, les portes restent toujours ouvertes. Mais malgré l'impressionnant dispositif sanitaire conforme aux normes internationales, la réception de l'hôtel attendait désespérément les clients que rien ne semble

plus rassurer. Auparavant animé 24/24, les tables à café installées dans le hall en face de la réception sont vides et le silence funèbre règne dans tout le bâtiment. Premier constat qui frappe un visiteur habitué des lieux, le personnel mobilisé à la réception qui pouvait aller jusqu'à 3 à 4 personnes est réduit. « **Il n'y a toujours pas de retour à la normale** », regrette le Directeur des Opérations de Radisson Blu, Mamadou Karembé.

A l'hôtel Plazzio de Sébénicoro, le gérant Namory Kéita déplore toujours le maintien d'une dizaine de son personnel dans les liens du chômage technique. « **Ils sont plus de six mois à la maison. Et le plus dur est que nous ne savons quand est-ce que ça va finir. Notre hôtel comporte deux secteurs. Le secteur 1 comprend les chambres et le secteur 2 est composé de la piscine, le jardin, le bar et le restaurant. Seul le secteur 1 fonctionne actuellement mais au ralenti** », regrette le gérant de l'hôtel.

Au niveau des agences de voyage, la situation économique est aussi très critiquable.

La Présidente de l'Association des Agences de voyages du Mali et Directrice générale de l'agence de Voyages Timbuctours, Mme Cissé Fatoumata Kouyaté, lance une alerte très pessimiste et estime que si rien n'est fait rapidement, le secteur du tourisme malien mourra bientôt de sa belle mort. « **Elles sont en pleine déliquescence. Pire, les agences maliennes de voyages sont orphelines de l'Etat. Depuis 2012, nous avons lancé notre SOS en appelant l'Etat au secours.**

Il avait adopté la loi d'indemnisation des entreprises touristiques après le coup d'Etat. Depuis cette date, nous attendons le décret d'application de cette loi. Le Covid-19 est arrivé avec son corollaire de mesures préventives parmi lesquelles la fermeture des frontières qui a stoppé net l'activité billetterie et annulé le pèlerinage 2020. Donc, l'acte de mort des trois activités phares de notre secteur a été signé. Quand le chef de l'Etat de l'époque, le président, Ibrahim Boubacar Kéita, dans son adresse à la nation, après l'avènement du Covid-19, a déclaré que 500 milliards sont mis à disposition pour faire face à la pandémie, nous avons tapé à toutes les portes afin de trouver une oreille attentive à nos doléances. Mais jusqu'à la date d'aujourd'hui, nous n'avons reçu que trois (3) kg de riz par agence de voyages. C'est se moquer de nous. Si l'Etat ne se résout pas à aider le secteur du tourisme, bientôt le tourisme sera rangé dans les vitrines du musée national », alerte Mme Cissé Fatoumata Kouyaté. Outre des entraves graves à l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels, la covid-19 se traduit par le rejet au second plan des droits civils et politiques. D'où le partenariat entre le RMDH, la CNDH et la DDHP-Minusma, pour intégrer la prise en compte des droits de l'homme dans la riposte au Covid-19.

Liberté de culte : voir la Mecque et mourir

La Présidente de l'Association des Agences de

voyages du Mali n'entend pas s'arrêter là, évoquant des atteintes graves au droit à l'exercice de la religion. « L'agence de voyage Timbuctours se porte mal depuis la désaffection de la clientèle touristique due à la crise politico-sécuritaire de 2012. Même l'activité complémentaire qui est le pèlerinage a été annulée cette année du fait de l'apparition du Covid-19 », regrette la promotrice de l'agence de voyage Timbuctours.

Souleymane Diallo, un vieux de 68 ans à Lafiabougou, ne décolère toujours pas de l'annulation du pèlerinage 2020 pour cause de la Covid-19. Il était candidat au pèlerinage à la Mecque cette année. Mais, la Covid-19 a brisé son rêve inespéré d'accomplir son devoir religieux. « **Cela fait 10 ans que je prépare ce voyage à la Mecque. Pendant 10 ans, j'ai économisé. Je n'étais même pas sûr de pouvoir rassembler tous les sous avant de mourir. Mais, par la grâce de Dieu, j'étais parvenu à le faire cette année. Mais, la Covid-19 est venue briser le rêve d'une vie avec l'annulation du pèlerinage 2020. Dieu va-t-il me garder en vie pour 2021, y aura-t-il le pèlerinage en 2021 ? Je ne sais pas. Je ne suis plus un homme apaisé intérieurement depuis l'annulation de l'édition de cette année. Je vis désormais dans l'incertitude, celle de ne plus voir la Mecque avant de mourir** », désespère le vieil homme qui a déjà choisi son héritier en cas de décès : son épouse.

Youssef Z KEITA



Emploi et formation professionnelle : Le MEFP dote ses structures en matériels pour mieux accomplir leurs missions

Acquis par un montant total de 76 855 480F CFA, ces équipements bureautiques sont offerts par le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MEFP) aux directions régionales de Bougouni, Koutiala et Dioïla



Créées pour diligenter les missions du département au niveau régionale, ces directions avaient de la peine à se mettre à la tâche, faute de manque de matériels. Ainsi, suite à une visite du ministre Mohamed Salia Touré à Bougouni, un besoin pressant avait été exprimé par le directeur régional. Celui-ci sans détours avait promis de doter ces directions régionales en équipements, très bientôt.

Donc, comme pour corroborer l'adage qui dit « Chose promise, chose due », le ministre Touré a tenu promesse, en équipant ces structures en matériels bureautiques. La réception desdits matériels a été faite à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée le mercredi dernier au Centre de perfectionnement et de reconversion (CPR) de l'ANPE. C'était en présence du ministre lui-même.

Dans une présentation, directeur général adjoint de la Direction des finances et des matériels (DFM), Al Hadji Diarra, a décliné la liste des équipements remis. Il s'agit : d'1 mini ré-

frigérateur ROCK, 1 réfrigérateur GF Océan, 1 scanner HP scan jet pro 2500 F1, 2 photocopieuses canon IR 2204 N, 3 onduleurs DELL UPS, 3 fontaines Océan, 5 vidéos projecteurs, 3 imprimantes laser jet pro M 102 a, 11 tables ordinateurs, 3 tables basses, 1 banquette 5 places, 2 fauteuils ministre. A ces équipements, s'ajoutent aussi : 4 fauteuils 1/2 ministre lux, 2 tables assis debout, petite table pour téléphone, un bureau ministre, 25 bureaux 1/2 ministre avec retour, 51 armoires en bois 2 battants, 2 réfrigérateurs 150 litres, 4 réfrigérateurs 90 litres, 12 classeurs métallique, 1 table de réunion, 50 tables bancs en bois 2 places, 35 lits métalliques superposés, 70 matelas, 16 ordinateurs de bureau, 16 ordinateurs 1100VA, 4 imprimantes multifonction, 1 photocopieuse Canon IR 2520, 6 rallonge multi-prise, 3 motos Djakarta KTM et 3 motos Sanili. A cette réception, le ministre a profité pour remettre des clés de 6 véhicules à la direction nationale de l'ANPE. De ces voitures de nouveaux modèles, 4 ont été offertes par l'ANPE

et deux par le département. Celles remises par l'Agence ont été acquises à l'enveloppe globale de 100 millions de nos francs.

Prenant la parole au nom des récipiendaires, Souleymane Diakitè, de la direction régionale de Bougouni, a beaucoup remercié le ministre pour l'acquisition de ces matériels. Il a ensuite profité pour exprimer un vœu au ministre, c'est celui d'avoir des voitures pour leurs déplacements dans le cadre de l'accomplissement des missions.

Le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, Mohamed Salia Touré, s'est dit convaincu qu'on ne peut pas atteindre des résultats sans les matériels adéquats. C'est pourquoi, il s'est personnellement investi pour que le processus entamé par son prédécesseur puisse aboutir aujourd'hui. Mohamed Salia Touré s'est également réjoui d'avoir diligenté ce processus pour le bonheur du personnel de ces différentes directions régionales.

Ki Zerbo

N'golobougou : La SONATAM offre un forage d'eau à la population

Ce forage dont l'inauguration a eu lieu ce mardi 1er décembre 2020 a coûté plus de 16 millions de F CFA. Il permettra d'améliorer le cadre de vie des populations de N'golobougou

Cette infrastructure en question est l'œuvre de la SONATAM et son partenaire, la Fondation Altadis du groupe impérial brands PLC. Elle permettra de réduire le calvaire quotidien des femmes de N'golobougou et environs. Puisqu'elle constitue désormais une porte d'accès à l'eau potable pour ces populations qui en manquaient cruellement. Ledit forage, avec ses accessoires, se trouve dans la cour de l'école fondamentale du village de N'golobougou.

Le maire de la commune urbaine de Kalabancoro Mamadou Tiécoura Diarra dans ces mots de bienvenues dira que ce forage constitue un ouf de soulagement pour la population de N'golobougou.

Quant au représentant du chef de quartier Amadou Coulibaly, ce jour est un grand jour pour les habitants de N'golobougou. Parce que, l'eau est source de bonheur. Mais, l'infrastructure

n'est pas seulement pour la population de N'golobougou. Elle appartient à tous les villages qui l'entourent.

Pour le directeur national adjoint de l'hydraulique M. Djouné Bocoum, représentant le ministre des mines, de l'énergie et de l'eau, la réalisation de cette infrastructure à titre gracieux par la SONATAM au profit des populations de N'golobougou intervient un an seulement après celle de Sangarébougou. Cela témoigne de l'importance que la société accorde à la problématique d'accès à l'eau potable aux couches les plus vulnérables de notre pays.

S'adressant aux bénéficiaires, le représentant du ministre dira : « je vous exhorte à prendre toutes les dispositions organisationnelles, conformément à la Stratégie nationale de développement de l'alimentation en eau potable au Mali, visant à mettre en œuvre les mesures

d'accompagnement pour la bonne gestion de cette infrastructure afin d'assurer sa durabilité », en guise de conclusion.

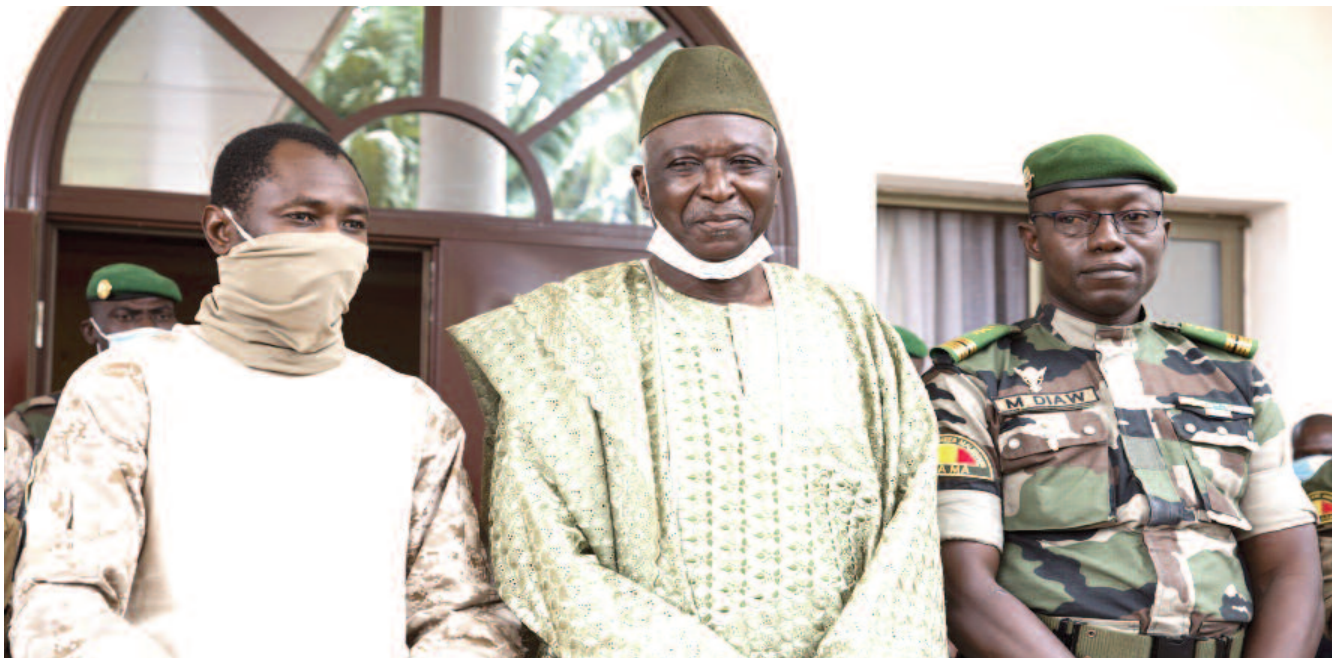
De son côté, le Président du conseil d'administration (PCA) de la SONATAM, Abdoulaye Yaya Seck, a laissé entendre que ce forage équipé d'un dispositif d'adduction d'eau sommaire est composé d'un château de 5000 litres et d'un système de pompage solaire à haut voltage. Il a une capacité de 5 mètres cubes par heure.

Poursuivant, le PCA dira que la SONATAM est une entreprise citoyenne qui profite à l'Etat aussi. Parce que, à la seule année de 2019, la société a contribué aux recettes fiscales de l'Etat, à hauteur de 62 milliards. De ce montant, 1,5 milliards a été consentis pour le Fonds de développement durable au profit des régions du nord. Donc, pour qu'elle puisse davantage contribuer à accompagner les populations. Abdoulaye Yaya Seck a lancé un appel à l'endroit des plus hautes autorités du pays. Il leur demande de s'impliquer efficacement afin de combattre la contrebande des cigarettes dont les effets pervers et criminels constituent un frein au développement socio-économique de notre pays.

A rappeler qu'au cours des cinq dernières années, la SONATAM a réalisé 15 forages sur à travers le pays.

Ki-Zerbo





Mali : Écourter la transition pour conjurer le chaos

La crise socio-politique, qui a conduit à la démission du président IBK, ne s'est pas résorbée, cet objectif capital accompli. Bien au contraire elle se ravive avec la reprise des grèves dans les secteurs traditionnels de la Santé, de l'Enseignement, de l'Administration civile. L'entrée dans le jeu de l'UNTM lui donne une nouvelle ampleur et fait craindre un plongeon dans le chaos, aux conséquences incalculables tant pour le Mali que pour l'ensemble de la partie occidentale de l'espace sahélo saharien.

La principale centrale syndicale du pays menace de recourir à la grève générale illimitée, cette arme qui, entre ses mains, s'est avérée fatale en 1991 pour la longue et médiocre dictature militaro-civile du général Moussa Traoré, si ses revendications pour un mieux-être des travailleurs salariés ne sont pas satisfaites. Or les autorités de la transition n'en ont pas les moyens, le Mali étant réduit, depuis plusieurs mois déjà, à emprunter chaque quinzaine sur le marché de l'UMOA pour parer aux urgences : l'onéreuse guerre contre le terrorisme (et ses sanglantes dérives communautaires) et les émargements d'une fonction publique pléthorique. L'inévitabilité de cette grève générale illimitée est renforcée par cet avertissement du Secrétaire général de cette centrale, Yacouba Katilé. » Partenaire clé au développement du Mali, l'UNTM ne laissera plus le champ libre à n'importe qui pour faire ce qu'il veut. Nous ne

laisserons plus faire comme par le passé : laisser faire jusqu'à ce que tout se gâte. Nous arrêterons tout simplement de travailler, de produire jusqu'à ce que les mauvaises politiques, les mauvais dirigeants soient écartés ». La centrale endosse désormais le manteau politique par-dessus celui du syndicalisme. Ce risque d'un basculement dans le chaos est aggravé par la persistance du lourd contentieux entre le CNSP et le M5-RFP autour de la gestion de la transition. Elle fait de ce dernier un adversaire à redouter nonobstant les dissensions qui se font jour en son sein et qui visent à le fragiliser voire le faire disparaître de l'échiquier politique. Mais la tâche s'annonce ardue. Il n'est pas vain de se remémorer, en effet, que l'opposition politique et les organisations de la société civile, qui constituent l'ossature de ce mouvement, étaient des acteurs reconnus du microcosme politique malien avant leur jonction avec la CMAS de

Mahmoud Dicko, au demeurant circonstancielle. On peut donc compter sur ces militants chevronnés et patriotes aguerris pour survivre à ces manœuvres si elles ne raffermissent leur volonté de sauvegarder ce qu'ils considèrent, à juste titre, comme le fruit de leur engagement sans relâche.

Dans ce contexte le salut du pays passe par un réaménagement de la transition, dans ses missions et sa durée. Les premières paraissaient déjà excessives, eu égard au délai de 18 mois consenti à contre-cœur par la CEDEAO et la communauté internationale qui estimaient que la transition devait se concentrer sur l'essentiel- les élections générales- dans un délai raisonnable de douze mois. Compte tenu de l'incertitude qui pèse sur la mise en place du Conseil National de Transition (CNT) il est illusoire de croire que les tâches consignées dans la feuille de route puissent être exécutées dans le timing restant.

Aussi conviendrait-il de redéfinir la mission de la Transition en la concentrant essentiellement sur l'organisation des élections présidentielle et législatives qui permettront le retour à une vie constitutionnelle normale. Il appartiendra aux nouvelles institutions de veiller à la mise en oeuvre des réformes nécessaires à un nouveau départ du pays dans un cadre consensuel, ne laissant personne au bord de la route.

Saouti HAIDARA
Source : l'Indépendant

Transition : Le réveil cauchemardesque de Bah N'Daw et fils

Décidément, la République a décidé de jouer avec le système nerveux du président de la transition. Ce vieux soldat, tiré de sa retraite pour venir conduire les destinées du pays, voit de toutes les couleurs. Il est trimballé dans tous les sens par tantôt son fils de vice-président qui le marque à la culotte, tantôt par les hommes politiques de carrière. Maintenant, ce sont les vieux grincheux de l'UNTM qui ont décidé de lui couper le sommeil. Mais c'est mal le connaître, car il est au-dessus de la mêlée. Hé oui, il n'est ni politique, encore moins politicien, comme il aime à le dire lui-même. Tout ce qu'il demande, c'est qu'on le laisse tranquille pour assurer ses audiences quotidiennes et profiter du confort du salon "Djenné" de Koulouba. Après tout, il mérite bien cela. Parce qu'il n'était pas demandeur, lorsque « les mutins démocrates » de Kati sont allés le dénicher dans son champ, dans la périphérie bamakoïse. Seigneur, quelle mouche a piqué Les Maliens au point de vouloir hanter le sommeil des « parachuteurs » du 18 août 2020 et leur père bien-aimé.

D'ailleurs, pourquoi Bah N'Daw doit descendre dans les marigots pourris de Bamako pour se mettre au même niveau que ces politicards. Ces derniers ne doivent pas se hisser à sa hauteur et ils doivent plutôt discuter avec son fils prodige, Assimi Goïta et sa bande. Notre Bah N'Daw national n'est pas un chef de famille qui intervient rapidement lorsque ses enfants se tiraillent sur le partage du gâteau, il a d'autres chats à fouetter. Oui, il est au-dessus de la mêlée, parce que pour lui, on ne doit pas solliciter son intervention pour des banalités autour d'un morceau de gâteau. Seulement, le vieux soldat oublie que cette part pour laquelle politiciens et mutins démocrates s'entredéchirent n'est pas un morceau quelconque. Il s'agit de la partie juteuse du gâteau. C'est ici que la refondation de l'Etat va commencer avec la relecture des textes. Pour cela, les politiques pensent qu'ils sont mieux placés pour connaître les failles et les insuffisances à corriger, et non des soldats qui sont plutôt attendus au front. Si le président Bah N'Daw ne l'a pas compris et surtout les conséquences

qui pourraient en découler au cas où les deux parties ne trouvent pas de compromis rapidement, les petits 16 mois sur les 18 que devrait durer la transition risquent d'être cauchemardesques. Bon, il n'y a aucune inquiétude pour lui ; il est connu pour quelqu'un qui jette facilement l'éponge lorsqu'on veut jouer avec ses nerfs. Si ses fils et les politiques de la rue publique ne s'entendent pas, il aura juste à rendre le tablier et retourner dans son champ.

Le vieux ne voit pas les étincelles de cette bagarre familiale, mais les voisins de la Cedeao ont vu, eux, de la fumée et une situation qui risque de ramener le pays à la case de départ. Ils ont dépêché une mission de toute urgence pour tenter de calmer les ardeurs. Vont-ils parvenir à convaincre les mutins démocrates à lâcher du lest et les politicards de la rue publique d'être moins gourmands.

En attendant, les premiers coups d'éclats ne manqueront de jaillir dans les jours à venir. Il faut craindre que tous les aigris de la rue publique ne rejoignent les politiques pour envahir la place de l'indépendance. Dans ce cas de figure, le pire est à craindre.

Pour sûr, le réveil de Bah N'Daw et ses fils risque d'être cauchemardesque. Dieu veuille !

Hamadoun MAHAMANE
Source: Azalaï Express



CNT : La montagne a accouché d'une souris



Après une logue et difficile gestation, le Conseil National de Transition est enfin là. Ou plus précisément ses membres sont enfin connus. La liste nominative a en effet été officialisée par le décret N° 2020-0239/PT-RM du 03 décembre 2020. De façon générale, on observe à priori que les

fameuses « grosses surprises » relevaient d'un grand bluff. Les ambitieux prêts à vendre leur âme au diable tout comme les traîtres tapis dans les tréfonds des entités réfractaires à la forme et au fond du processus. Mais les vraies surprises seraient à venir avec les gros mensonges et les petites magouilles,

les faux noms et autres petits arrangements. En attendant de revenir sur ces points dans notre parution du lundi 7 décembre 2020, votre journal Malikilé vous livre des noms des « 121 élus » en encadré.

■ Moctar SOW

**Décret n°2020-0239/PT-RM du 03 décembre 2020
Fixant la liste nominative des membres du Conseil national de la
Transition**

01	Abdallahi	MOUHAMEDOUN ALANSARI
02	Zalcha	ABDOULAYE
03	Attay	AG ABDALLAH
04	Moussa	AG ACHARATOUMANE
05	Alhassane	AG AHMED MOUSSA
06	Mohamed	AG ALI MATTAHEL
07	Badjan	AG HAMATOU
08	Assarid	AG IMBARKAOUANE
09	Mohamed	AG INTALLA
10	Abdoul Madjid Dit Nasser	AG MOHAMED ANSARY
11	Mohamed Ousmane	AG MOHAMEDOUNE
12	Akli Ikan	AG SOULEYMANE
13	Amadou	ALY
14	Diadje	BA
15	Seydou	BADINI
16	Hadji	BARRY
17	Haley	CISSE
18	M'Bouye	CISSE
19	Nana Aicha	CISSE
20	Alassane Amadou	CISSE
21	Boubacar Amadou	COULIBALY
22	Niamey Soumare	COULIBALY
23	Gabriel	COULIBALY
24	Yousseuf Z	COULIBALY
25	Nouhoum	DABITAO
26	Abdoul Karim	DAOU

Scanné avec CamScanner

27	Souleymane	DE
28	Mamadou Sory	DEMBELE
29	Ladji	DEMBELE
30	Fatoumata	DEMBELE
31	Aliou	DEMBELE
32	Souleymane	DEMBELE
33	Sory Kaba	DIAKITE
34	Saran Keita	DIAKITE
35	Amadou	DIALLO
36	Boubacar N.	DIALLO
37	Hawa	MACALOU
38	Adama	DIARRA
39	Djénébou	DIARRA
40	Oumarou	DIARRA
41	Racky Talla	DIARRA
42	Marimathia	DIARRA
43	Kassoum Moussa	DIARRA
44	Aminata	DIARRA
45	Djibril	DIARRA
46	Mohamed Lamine	DIARRA
47	Oumar Z	DIARRA
48	Adama Ben	DIARRA
49	Kadidiatou	DIARRA BARRY
50	Mariam	DIARRA SAVANE
51	Mamadou	DIARRASSOUBA
52	Ramata	DIAOURE
53	Malick	DIAW
54	Seinabou	DIAWARA
55	Hatouma	GAKOU DJIKINE
56	Kaou	DJIM

57	Dina	DOLO
58	Salif	DOUMBIA
59	Sambou Diadie	FOFANA
60	Amina Fatima Ibrahima	FOFANA
61	Aboubacar Sidick	FOMBA
62	Adama	FOMBA
63	Abdoulaye	GAKOU
64	Mamadou Hawa	GASSAMA
65	Hamadoun Amion	GUINDO
66	Kadidiatou	H AidARA
67	Minkoro	KANE
68	Amadou	KEITA
69	Bilal	KEITA
70	Kassim	KEITA
71	Salif	KEITA
72	Moulaye	KEITA
73	Fatoumata Namory	KEITA
74	Modibo	KEITA
75	Dramane Monzon	KONARE
76	Magma Gabriel	KONATE
77	Aboubacar Sidiki	KONE
78	Mariam	KONE KONE
79	Dramane Alou	KONE
80	Aly	KONE
81	Mama	KONFOUROU
82	Ousmane	KORNIO
83	Abidine	KOUMARE
84	Hameye Foune	MAHALMADANE
85	Amadou	MAIGA
86	Moctar	MARIKO

87	Badra Aliou	NANACASSE
88	Karamoko	NIARE
89	Adama	NIARE
90	Fousseynou	OUATTARA
91	Mohamed	OULD SIDI MOHAMED
92	Abraham	OULD YOUBA
93	Moustapha	SANGARE
94	Kadidja	SANGARE
95	Aminata	SANGARE
96	Tenin Kadidja	SANOGO
97	Oumou	SANOGO
98	Sitan	SANTARA MARE
99	Nouhoum	SARR
100	Housseini	SAYE
101	Boubacar	SIDIBE
102	Mohamed	SIDIBE
103	Hassane	SIDIBE
104	Fatoumata CISSE	SIDIBE
105	Fatoumata Dite Tenin	SIMPARA
106	Sidi	SOUMAORO
107	Boubacar	SOW
108	Haoua dite Nani	SY
109	Issaka	TEMBELY
110	Kousse	THERA
111	Lassine	TOUNKARA
112	Aliou	TOUNKARA
113	Fatoumata Aliou	TOURE
114	Younoussa	TOURE
115	Massaran	TOURE
116	Hamadoun Dadie	TOURE

- 117 Mamadou TOURE
- 118 Hamidou TRAORE
- 119 Habibatou Nayouma TRAORE
- 120 Sekou TRAORE
- 121 Aicha WAFL

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Manuscrits anciens de Tombouctou : Lancement de la filière de formation sur les métiers de sauvegarde de cette partie du patrimoine mondial

Le 26 Novembre dernier, l'institut des hautes études et de recherches islamiques Ahmed Baba de Tombouctou (IHERI-ABT), a abrité la cérémonie de lancement du projet de création d'une filière de formation sur les manuscrits de Tombouctou. Ce projet parrainé par l'UNESCO a été financé par la Norvège à travers le Fond Fiduciaire pour la Paix et la Sécurité au Mali pour un montant de 405 610 dollars, soit plus de 783 millions de FCFA. Exécuté par (IHERI-ABT) en collaboration avec le Centre pour l'Etude des Cultures Manuscrites (CSMC) de l'Université de Hambourg, ce projet envisage la formation de 30 formateurs dans le domaine de l'entretien et la restauration de manuscrits anciens



La cérémonie présidée par le Gouverneur de Tombouctou a réuni les promoteurs des bibliothèques de manuscrits, les responsables des services déconcentrés de l'éducation en plus des autorités politiques, administratives et locales, du Chef de bureau de la MINUSMA ainsi que d'une délégation venue de Bamako. Figuraient dans la délégation, les conseillers techniques du ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, le représentant de l'UNESCO au Mali et la Coordinatrice du Centre de l'Etude des cultures Manuscrites (CSMC)

de l'Université de Hambourg. Ce projet de formation en métiers du livre, d'une durée de deux ans, sera sanctionné par un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT). 30 jeunes dont au moins 10% des filles seront formés. Ce qui contribuera à la valorisation des manuscrits anciens et à l'accès à des opportunités de formation aux jeunes notamment bacheliers du système éducatif arabe. « **Tombouctou regorge de manuscrits. Il en est de même pour certaines parties du Mali. Cette initiative va non seulement faire connaître les manuscrits aux ci-**

toyens, mais aussi faire rayonner le Mali dans le monde. En y faisant recours, nous allons certainement avoir quelque chose pour éradiquer la pandémie de Covid-19 qui ravage le monde » a soutenu Salem Ould ELHADJ, écrivain- chercheur.

Renforcer la cohésion sociale à travers le patrimoine culturel

Les manuscrits de Tombouctou forment un ensemble de plusieurs centaines de milliers de documents dont les plus anciens remontent



au 13^{ème} siècle. Ils rassemblent aussi bien des traités savants que des textes religieux ou des documents commerciaux et sont rédigés en arabe ou dans une version africanisée de l'alphabet arabe. Face à la menace des groupes extrémistes qui ont occupé la ville en 2012, une grande partie de ces manuscrits ont été exfiltrés à Bamako. « **Ce projet contribuera à la création des conditions favorables au retour des manuscrits à Tombouctou, permettre une connaissance de leurs contenus pour remettre en place le rôle de la culture et des valeurs traditionnelles qui ont assuré la tolérance dans cette ville depuis plusieurs siècles** » a souligné Riccardo Maia, Chef de bureau MINUSMA/Tombouctou.

Ce programme vient s'ajouter aux actions conjointes déjà entamées par l'UNESCO et la MINUSMA dans le cadre du Programme de Réhabilitation du Patrimoine culturel et la sauvegarde des manuscrits anciens, qui a permis la reconstruction des mausolées, la réhabilitation de six bibliothèques des manuscrits anciens dont trois intégralement financés par la MINUSMA. « **Je suis heureux de constater que nos efforts communs avec le Gouvernement malien, la MINUSMA et d'autres**

partenaires ont démontré que sauvegarder les manuscrits au Mali, mais aussi ailleurs, participe à la création des conditions favorables à la paix, au dialogue et à l'autonomisation des jeunes » a déclaré Edmond MOUKALA, Représentant de l'UNESCO au Mali.

L'UNESCO et la MINUSMA sont accompagnés dans leur dynamique par le Centre pour l'Etude des Cultures Manuscrites (CSMC) basé à Hambourg, en Allemagne. Celui-ci est engagé au Mali depuis 2013, après les événements qui ont mis en péril le patrimoine culturel du Mali

et intervient dans la recherche sur les manuscrits, la formation et le patrimoine culturel. « **Nos efforts aux cotés de nos illustres partenaires est de faire des collections du patrimoine culturel un patrimoine vivant dans la vie des citoyens maliens** » a déclaré Maria Luisa RUSSO, Coordinatrice (CSMC) de l'Université de Hambourg.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Bamako : Des jeunes pris dans le piège du paraître

Certaines personnes, des jeunes le plus souvent, aiment bien paraître aux yeux des autres. Une obsession qui n'est pas sans conséquences.

A Bamako, certaines personnes s'adonnent à des pratiques souvent condamnables pour bien paraître aux yeux des autres. Soit pour gagner un respect infondé ou se hisser au même niveau que ceux qu'ils envient, même si leur train de vie ne leur permet pas cela. Pendant que certaines personnes aisées vivent tranquillement leur vie, sans cher-

cher à impressionner qui que ce soit. Kalilou Kansaye est enseignant, vivant à Bamako. Depuis quelques temps, le jeune homme observe le phénomène autour de lui. Mais c'est le cas d'un chauffeur habitant le même quartier que lui qui l'a beaucoup intrigué. Le jeune chauffeur, dont il a préféré taire le nom, s'est endetté pour payer un véhicule



personnel, sous prétexte qu'il était le seul de sa bande d'amis à ne pas en avoir : « Pourtant, il ne gagne que 200 000 francs CFA comme salaire », affirme M. Kansaye.

SPIRALE DE L'ENDETTEMENT

Le paraître a précipité certains dans la spirale infernale de l'endettement, comme Sory A. Pour impressionner les filles et gagner le respect de ses amis dans les boîtes de nuit, il a emprunté il y a quelques jours 200 000 francs CFA avec un opérateur économique, et qu'il n'arrive pas à rembourser.

Pour d'autres, ceux qui mettent leur paraître en avant sont des personnes qui n'ont pas défini leurs priorités. « Un téléphone Samsung Galaxy J7 coûte environ 115 000 francs CFA et de nombreux Maliens sans emploi le possèdent Ou bien des iPhones. En attendant, avec cet argent, vous pouvez créer une petite entreprise privée, dont vous êtes le seul employé », lance une connaissance qui déplore cette pratique.

« ATTENDRE EN PLUS QUE LE GOUVERNEMENT METTE DE LA NOURRITURE SUR VOTRE TABLE »

« Un aquarium en plastique coûte environ 17 500 francs CFA, vous pouvez obtenir 1 000 poissons-chats pour 45 000 francs CFA, puis c'est le début d'une petite pisciculture. Maintenant, avec le solde de 52 000 francs CFA que vous avez sur les 115 000 francs CFA, vous pouvez prendre soin de vos poissons jusqu'à la taille requise avant la vente. Et quatre à cinq mois après, vous gagnerez 500 000 francs CFA et plus. Je pense que c'est mieux que de porter un gros téléphone et d'être sans emploi, attendre en plus que le gouvernement mette de la nourriture sur votre table », ironise Adama Kouyaté, un internaute malien, actif sur le réseau social Facebook.

« N'aie pas honte de porter les mêmes vêtements, de ne pas avoir la dernière marque de téléphone portable ou de conduire une vieille voiture. La honte, c'est de faire semblant d'être quelqu'un que tu n'es pas », conseille l'ancien président de l'Uruguay, José Mujica.

Source : Benbere

Sénégal : Trois pères jugés pour avoir tenté d'envoyer leurs enfants en Europe

Des peines de deux ans de prison ferme ont été requises à l'encontre de trois pères, accusés d'avoir fait embarquer leurs fils pour l'Europe. Selon l'avocat de l'un des prévenus, le parquet est dans une dynamique de dissuasion, alors que de nombreux Sénégalais ont perdu la vie en tentant de rejoindre le continent européen par la mer.

Cette affaire a provoqué une vive émotion à travers le pays. Doudou, un adolescent originaire de Mbour avait pour rêve de devenir footballeur professionnel.

Mi-octobre, son père, Mamadou Lamine Faye remet 250 000 francs CFA, environ 380 euros, à un passeur. Ce dernier doit conduire clandestinement l'adolescent en Espagne, plus précisément aux Canaries. De là, un autre passeur doit prendre le relais et envoyer le jeune homme en Italie. Car l'objectif de Doudou était d'intégrer un centre de formation de football du pays.

Pourtant, ce dernier n'arrivera jamais à destination. Doudou est mort à bord de la pirogue. Selon certaines sources, il serait tombé malade. Des passagers auraient tenté de lui venir en aide en vain. Son corps aurait ensuite été jeté à la mer.

Jugement des pères attendu le 8 décembre

Dans cette affaire, trois pères sont jugés. Ils sont accusés de « mise en danger de la vie d'autrui » et « complicité de trafic de migrants ». Les deux autres ont retrouvé leurs enfants sains et saufs. Ils attendent désormais le jugement en délibéré, prévu le 8 décembre.

Lors du procès mardi à Mbour, le père de Doudou a dit « regretter » avoir organisé le départ de son fils affirme l'un de ses avocats contacté par notre correspondante à Dakar, Charlotte Idrac. Ce père a expliqué qu'il pensait à un avenir meilleur pour son fils. Il était « sûr » que Doudou allait arriver à bon port, comme d'autres jeunes de la région, selon sa défense. Il n'avait pas parlé de ce départ à la mère de l'adolescent. Il voulait attendre qu'il soit arrivé, explique l'un de ses avocats.

Maître Assane Dioma Nidaye estime que ce père ainsi que les deux autres accusés, sont des « victimes ». Il dénonce une « mauvaise stratégie du Parquet ». La défense des 3 pères de famille plaide la relaxe.

Nous pensons qu'il faut s'attaquer surtout à ceux qui s'adonnent à ce trafic : aux propriétaires des pirogues et aux capitaines qui dirigent ces pirogues.

Me Assane Dioma Nidaye, avocat d'un des pères jugés

Le gouvernement veut s'attaquer à la pression sociale

Du côté des autorités, le gouvernement a lancé un appel aux familles. Pour le gouvernement, l'une des principales causes de l'émigration clandestine, c'est la pression sociale, la pression des familles sur les jeunes.

La ministre de la Jeunesse a appelé la semaine dernière au « sens des responsabilités » des parents. Les poursuites contre les trois pères entrent donc dans une logique de « dissuasion ». Mais pour l'ONG Horizons sans frontières, la « criminalisation n'est pas une solution ».

Le Khalife général de la confrérie des Mourides, personnalité religieuse très influente a adressé un message aux candidats au départ, mi-novembre, en déclarant « prendre une pirogue en bravant la mer pour aller en Europe est un acte de suicide banni par l'Islam ».

Source : RFI



Giscard d'Estaing : La classe politique salue le président de la modernité

Plus jeune président de la Ve République lorsqu'il est élu en 1974, Valéry Giscard d'Estaing, mort mercredi à l'âge de 94 ans, est issu du centre-droit libéral et démocrate-chrétien qui a bâti l'Europe d'après-guerre. Depuis l'annonce de son décès ce mercredi soir, les hommages affluent saluant, comme en écho, le « modernisateur » du pays qu'il souhaitait incarner.



Les hommages après le décès de Valéry Giscard d'Estaing sont venus de tous les bords de la classe politique française. À commencer par l'actuel chef de l'État qui lui a succédé... 36 ans plus tard. Dans un long communiqué nécrologique, Emmanuel Macron salue le progressiste qui pendant sept ans, « transforma la France » : « Son mandat fut un intense moment de réformes. Celui qu'on appelait désormais VGE ou plus simplement Giscard sut moderniser la fonction de chef de l'État et "regarder la France au fond des yeux". Son septennat transforma la France. Il permit aux jeunes de voter dès leurs 18 ans, aux femmes d'interrompre une grossesse non désirée en toute légalité, aux couples de divorcer par consentement mutuel, aux personnes en situation de handicap d'obtenir de nouveaux droits. Il œuvra pour une Europe plus forte, un couple franco-allemand plus uni, et contribua à stabiliser la vie politique et économique internationale en fondant le G7. » « Les orientations qu'il avait données à la France guident encore nos pas », conclut le président. « Serviteur de l'État, homme politique de progrès et de liberté, sa mort est un deuil pour la Nation française. »

(Édition spéciale) La disparition de Valéry Giscard d'Estaing

Nicolas Sarkozy, ancien président de la République, a fait part de sa « grande tristesse », sur Twitter, saluant « un homme qui a fait honneur à la France, un homme pour qui j'ai éprouvé de l'admiration et avec qui j'ai toujours eu plaisir à débattre ». « Valéry Giscard d'Estaing aura toute sa vie œuvré au renforcement des liens entre les nations européennes, cherché et réussi à moderniser la vie politique et consacré sa grande intelligence à l'analyse des problématiques internationales les plus complexes. »

Pour un autre précédent locataire de l'Élysée, François Hollande, « Valéry Giscard d'Estaing demeurera le président qui a modernisé la France. Son septennat a été marqué par de grandes réformes comme la majorité civile à 18 ans, l'accès à l'IVG pour les femmes, la généralisation de la protection sociale. Résolument européen, il a contribué au renforcement du couple franco-allemand, à la mise en place de l'Union monétaire et à l'ouverture du Marché commun. (...) Aujourd'hui, notre pays perd un homme d'État qui a fait le choix de l'ouverture au monde et qui pensait que l'Europe était la condition pour que la France soit plus grande. »

Modernité encore et toujours dans la bouche de l'ancien chef du gouvernement, Jean-Pierre

Raffarin :

Le chef centriste François Bayrou (président du MoDem) a salué en Valéry Giscard d'Estaing un président qui « a fait souffler un grand vent de modernité sur la société française », estimant qu'il « dominait presque naturellement par sa prestance, sa distinction, sa langue, la vivacité de son intuitions ». L'élu du Béarn et ancien ministre de l'Éducation fit avec lui ses premiers pas en politique et qui fut son successeur à la tête du parti centriste UDF.

Sur Twitter, Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national et candidate à la prochaine présidentielle, pointe une mesure de l'ancien président : « Condoléances aux proches de Valéry Giscard d'Estaing. Président d'une France en crise, il fut l'artisan de nouvelles libertés publiques et un ardent soutien du progrès technologique. En 2018, il confessa que sa plus grande erreur fut d'instaurer le regroupement familial. »

Christian Jacob, président des Républicains, rend de son côté « hommage au président Giscard d'Estaing qui aura incontestablement marqué de son empreinte la Vème République. Il œuvra avec conviction et détermination à la modernisation de notre société. Témoignage affectueux à Mme Giscard d'Estaing et ses enfants. »

Julien Bayou, secrétaire national d'EELV, sur Twitter également, souligne les apports sociétaux du 3e président de la Ve République : « Valéry Giscard d'Estaing est mort. Le Président de la majorité à 18 ans, de la dépénalisation de l'avortement et du divorce par consentement mutuel. Pensées pour ses proches. »

« Le PCF s'incline avec respect et salue la mémoire de V. Giscard d'Estaing. C'était un homme de conviction qui a, jusqu'au bout, y compris avec le Traité constitutionnel défendu une économie et une Europe très libérale », souligne pour sa part Fabien Roussel, secrétaire national du PCF.

Anne Hidalgo, maire socialiste de Paris « salue cet Européen convaincu qui a œuvré pour inscrire notre pays sur la voie du progrès. Il portait Paris dans son cœur et lui a toujours voué un intérêt tout particulier. »

Michel Barnier, négociateur en chef de l'UE avec le Royaume-Uni sur le Brexit, sur Twitter : Pour Valéry Giscard d'Estaing, l'Europe devait être une ambition française et la France une nation moderne. Respect

Football : Abdoulaye Doucouré met sérieux un coup de frein au Mali

Abdoulaye Doucouré, convoqué par le Mali en octobre dernier, a répété, dans un interview accordé à Onze-Mondial, sa volonté de jouer pour la France et non avec les Aigles.

Abdoulaye Doucouré, 28 ans, n'a toujours pas reçu de convocation en équipe de France alors qu'il en rêve son enfance.

Le milieu de terrain d'Everton qui a boycotté l'appel du Mali, son pays d'origine, octobre dernier, ne compte pas revenir sur sa décision de

jouer pour son pays natal, la France.

« Oui, j'ai vu qu'ils m'avaient placé dans leur liste, mais moi, je leur avais déjà dit qu'aujourd'hui, l'équipe de France était mon objectif et que je n'étais pas prêt à venir au Mali. Ce n'est pas le bon moment pour aller en sélection du Mali », a estimé l'ancien joueur de Watford.

Le natif de Meulan-en-Yvelines a ensuite justifié ses refus passés. « Les gens vont dire : 'Il attend l'équipe de France'. Ce n'est pas que

ça. À l'époque, ce n'était pas le bon moment. J'étais jeune et les sélections africaines sont différentes des sélections européennes. Mon objectif a toujours été l'équipe de France, je suis né en France, j'ai mes attaches en France. J'ai aussi des attaches au Mali, dans le pays de mes parents, c'est pourquoi j'aide beaucoup dès que je peux. Je peux comprendre la déception des Maliens, mais il ne faut pas le prendre personnellement. Il faut regarder la chose dans la globalité, l'équipe du Mali a de très bons joueurs. C'est mon pays d'origine que je continue à suivre. J'ai même des amis dans cette sélection », a confié Doucouré. Après des telles déclarations, le Mali peut-il encore espérer voir Doucouré porter ses couleurs un jour ?

Alassane Sangho
Source : Malivox





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous désirez changer de façon de travailler. La routine vous mine et des recherches peuvent s'amorcer lentement. La motivation pour rechercher un nouveau poste reste grande. Le secteur commercial peut vous attirer, car vous cherchez à relever des défis.

Les achats peuvent concerner votre véhicule. Des accessoires pour celui-ci ou pour votre habitation sont possibles. Le climat n'est pas aux économies, mais à divers frais obligatoires comme superflus. Vous pouvez craquer sur le coup de l'impulsivité.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous avez un grand besoin de vacances, cela se ressent dans votre travail ! Vous êtes moins réactif, plus irritable. Vous enchaînez les réprimandes de la part de vos supérieurs, rien ne va plus ! Vous avez de plus en plus de mal à vous ressaisir.

Ne jouez pas avec le feu, financièrement vous manquez encore un peu de stabilité. Attendre que votre situation se soit consolidée est raisonnable, ensuite vous pourrez vous faire plaisir. C'est une journée favorable pour vos finances.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez trouver une nouvelle activité suite à l'appui d'un collaborateur. Votre réseau est précieux et un tournant important se présente dans votre carrière. Il peut nécessiter une formation. De la positivité fait son retour dans cette journée.

Les astres vous rendent dépensier et vous ne pouvez pas empêcher la série de dépenses actuelles. Heureusement le hasard vous donne un coup de pouce pour économiser. Des amis ou des proches peuvent vous offrir des affaires pour éviter des frais inutiles.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vos projets sont bien ficelés. Vous saurez les mettre en valeur et en faire une présentation flatteuse. L'inconnu ne vous fait plus peur. Vous vous sentez prêt à relever tous les défis et à les remporter ! À croire que vous avez mangé du lion !

Si vous aviez des problèmes avec votre banque, les choses s'arrangeront. Mercure et Jupiter vous donneront les ficelles pour ne plus connaître le même genre de problème. Vos comptes ne sont pas en danger, mais continuez à vous montrer rigoureux.



Lion (22 juillet - 23 août)

Un tournant professionnel mobilise beaucoup de temps et de faire des concessions. Vous amorcez un nouveau poste et l'univers change. Vous devez vivre une sorte de baptême du feu avec des personnes avec des égos importants et vous devez vous imposer parmi eux.

Puisque vous démarrez un nouveau poste, la prudence suit automatiquement. Vous ne dépensez pas ou peu pour les loisirs et privilégiez les paiements de factures ou les achats utiles pour le lieu d'habitation. Un peu de patience pour retrouver la sérénité.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'ambiance est tendue, vous êtes contrarié. Vos ambitions sont freinées, vos projets sont retardés. Impatient dans l'âme, vous cherchez une solution pour atteindre vos objectifs. Mars pousse un petit coup de gueule et vous invite à revoir vos priorités.

On a l'impression qu'avec votre argent vous faites des tours de magie ! Quand il n'y en a plus, il y en a encore ! Vous abordez les problèmes au cas par cas, aujourd'hui la chance vous sourit, vous avez la possibilité d'étoffer vos revenus.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous avez envie d'évoluer dans un service où vous trouveriez une meilleure place et plus de reconnaissance. Du mécontentement vous anime et des recherches vers un nouveau poste démarrent. Il faut compter sur de la patience pour atteindre votre objectif.

Vous faites attention à vos dépenses, car récemment, elles ont été fortes et vous devez freiner ces pulsions d'achats. Il est conseillé de vous limiter aux achats indispensables. La prudence est toujours de mise en cette journée.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vos projets prennent forme, vous recevez une aide inattendue. Vous possédez un excellent sens de l'analyse et trouverez facilement les solutions aux problèmes qui pourront se poser. L'ingéniosité est votre seconde nature !

Sous l'effet du trigone Jupiter/Mercure, vous équilibrerez parfaitement votre budget. Vous maîtrisez vos rentrées et vos dépenses. Vous saurez faire face aux frais inattendus si jamais ils se présentaient. Vous éviterez les dépenses superflues.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Un proche collaborateur vous vole la vedette, il s'approprie l'un de vos derniers projets, il se fait passer pour l'auteur de vos récentes recherches. Vous êtes anéanti par la situation. Floué et incompris vous cherchez de l'aide auprès de vos proches.

Pour pouvoir réaliser vos projets, vous ressentez un grand besoin d'indépendance financière, mais si à la maison vous n'êtes pas le seul décisionnaire cela risque d'être un peu plus compliqué que ça. Soyez patient, inutile de vous précipiter.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Un proche collaborateur vous vole la vedette, il s'approprie l'un de vos derniers projets, il se fait passer pour l'auteur de vos récentes recherches. Vous êtes anéanti par la situation. Floué et incompris vous cherchez de l'aide auprès de vos proches.

Pour pouvoir réaliser vos projets, vous ressentez un grand besoin d'indépendance financière, mais si à la maison vous n'êtes pas le seul décisionnaire cela risque d'être un peu plus compliqué que ça. Soyez patient, inutile de vous précipiter.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous désirez changer de façon de travailler. La routine vous mine et des recherches peuvent s'amorcer lentement. La motivation pour rechercher un nouveau poste reste grande. Le secteur commercial peut vous attirer, car vous cherchez à relever des défis.

Les achats peuvent concerner votre véhicule. Des accessoires pour celui-ci ou pour votre habitation sont possibles. Le climat n'est pas aux économies, mais à divers frais obligatoires comme superflus. Vous pouvez craquer sur le coup de l'impulsivité.



Poisson (19 février - 21 mars)

Doué pour anticiper les problèmes et trouver une solution, rien ne vous arrêtera. Vous réfléchirez plus rapidement qu'à votre habitude, tout vous semblera plus clair. Par ailleurs, votre cote de sympathie est en hausse et vous donne accès à des soutiens inattendus.

Vos finances devraient s'épanouir. Sous une telle configuration astrale, l'argent arrive de manière assez conséquente. Augmentation, retour sur investissement, trop perçu, bref, une bonne nouvelle de ce côté-là, ça ne se refuse pas !

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous